

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Mersch

Pauline

**Diversité et complexité des violences lesbophobes en Belgique Francophone :
analyse du rôle de l'expression de genre, de la conscience de la stigmatisation,
de l'outness et de l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+**

Sous la direction d'Annalisa Casini,
Université Catholique de Louvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : Mersch, Pauline

Date : 13/08/24

Signature de l'étudiant-e :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Mersch', written over a light blue horizontal line.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma promotrice de mémoire Annalisa Casini pour ses conseils, sa disponibilité ainsi que tout particulièrement son enthousiasme concernant mon sujet de mémoire. Merci de permettre aux étudiant·es d'étudier des sujets encore bien trop invisibilisés.

Mes remerciements s'adressent également aux participant·es d'avoir accepté de prendre part à cette étude. Merci d'aider à faire avancer la recherche et à visibiliser les vécus LGBTQIA+.

Il me tient également à cœur de remercier mes parents, Astrid et Michel, ainsi que mes frères, Frédéric et Jérémy, pour leurs conseils et leur soutien, bien que les termes employés dans ce mémoire leur ont semblé flous au premier abord.

Je souhaite également remercier tous·tes les étudiant·es du master en études de genre, dont les aspirations communes nous ont rassemblé, merci pour le partage, l'entraide, la bienveillance, les discussions enrichissantes. Particulièrement, je souhaite à remercier Juliette, Lisa, Charlotte et Lise pour les relectures et encouragements qui m'ont été précieux, et également pour les moments en dehors du cadre académique. Merci à Agathe pour son soutien quotidien, son enthousiasme sans faille concernant mon mémoire et ses conseils, merci de toujours croire en moi et m'encourager à donner le meilleur de moi.

Merci à mes amies de longues dates, Julia et Léa. Merci à Julia pour son aide et ses conseils, merci à Léa pour son soutien émotionnel.

A toutes ces personnes, je tiens à témoigner toute ma gratitude et mon respect.

Table des matières

Remerciements	0
Introduction	3
Partie théorique	4
1. Expression de genre	4
2. Lien entre l'expression de genre et l'orientation sexuelle	5
3. Violences lesbophobes	6
3.1. Violences verbales	8
3.2. Violences physiques.....	9
3.3. Violences psychologiques.....	9
3.4. Violences économiques	10
3.5. Violences matérielles.....	11
3.6. Violences sexuelles	11
3.7. Discriminations	11
3.8. Violences au sein de la communauté	12
3.9. Étude menée en Belgique.....	12
3.10. Conclusion.....	13
4. Lien entre les violences lesbophobes et l'expression de genre	13
4.1. « Butchs »	13
4.2. « Androgynes »	14
4.3. « Femmes ».....	14
5. Modèle théorique : Intersectional Ecology Model (IEM)	16
5.1. Le contexte social	16
5.2. Le cycle de stress	17
5.2.1. Les facteurs de stress.....	17
5.2.2. L'attribution	17
5.2.3. Les réponses d'adaptation à ces facteurs de stress	18
5.2.4. Les conséquences sur la santé.....	18
5.2.5. La composante « individuelle »	18
5.3. Lien entre l'IEM et la conscience de la conscientisation	18
5.4. Lien entre l'IEM et l'engagement au sein de la communauté et l'outness.....	19
6. Conclusion	20
7. Objectifs, hypothèses et prédictions	21
Partie empirique	24
1. Méthode	24
1.1. Procédure	24
1.2. Participantes	25
1.3. Matériel	27
1.3.1. Expression de genre.....	27
1.3.2. Violences lesbophobes	28
1.3.3. Conscience de la stigmatisation	29
1.3.4. Engagement au sein de la communauté	29
1.3.5. Outness	29
1.4. Analyse des données	30
2. Résultats	33
2.1. Expression de genre et violences lesbophobes totales.....	33
2.1.1. Expression de genre et discriminations	35

2.1.2.	Expression de genre et violences psychologiques.....	36
2.1.3.	Expression de genre et violences au sein de la communauté.....	38
2.1.4.	Expression de genre et violences sexuelles.....	39
2.1.5.	Expression de genre et violences verbales.....	40
2.1.6.	Expression de genre et violences physiques.....	41
2.1.7.	Expression de genre et violences matérielles.....	42
2.1.8.	Expression de genre et violences économiques.....	42
2.2.	Outness et violences lesbophobes totales.....	42
2.3.	Engagement au sein de la communauté et violences lesbophobes totales.....	44
2.4.	Modération : expression de genre, violences lesbophobes totales et conscience de la stigmatisation.....	47
2.5.	Analyses supplémentaires.....	48
2.5.1.	Médiation : expression de genre, violences lesbophobes totales et conscience de la stigmatisation.....	48
2.5.2.	Médiation : expression de genre, violences lesbophobes totales et engagement au sein de la communauté.....	49
3.	Discussion.....	51
3.1.	Expression de genre et violences totales.....	52
3.2.	Expression de genre et sous-types de violence.....	54
3.3.	Outness.....	58
3.4.	Conscience de la stigmatisation.....	58
3.5.	Engagement au sein de la communauté.....	60
4.	Limites.....	61
	<i>Apports, implications et conclusion</i>	<i>63</i>
	<i>Lexique</i>	<i>65</i>
	<i>Bibliographie</i>	<i>66</i>
	<i>Annexes.....</i>	<i>75</i>
	<i>Résumé et mots-clés</i>	<i>80</i>

Introduction

Anne Tonglet et Araceli Castellano, ancien couple de lesbiennes, sont tristement célèbres depuis 1978 pour avoir été violées et battues en France par trois hommes « vexés » après qu’elles aient refusé leurs avances. Le procès de cette agression a mené à une réelle définition du crime de viol, cependant, qu’en est-il de la reconnaissance du crime lesbophobe ? En France, en août 2021, La Libre titrait « Double féminicide à Gouvy : c’est un homme qui a tué deux femmes parce qu’elles se désiraient ». Plus qu’un double féminicide, il s’agit d’un double féminicide lesbophobe. Le terme « lesbophobie » est entré dans le dictionnaire en 2015 (Inter-LGBT, 2014), alors que l’homophobie y figure déjà depuis la fin des années 90 (Médiapart, 2014). De plus, selon l’Unia, la majorité des signalements liés à l’orientation sexuelle émanent d’hommes et le caractère lesbophobe des plaintes n’est pas systématiquement retenu (RTBF, 2021). Par ailleurs, le 17 mai est la Journée internationale contre l’homophobie, la transphobie et la biphobie. Pourquoi ne pas nommer la lesbophobie ? Comment nommer l’invisible ? Comment visibiliser l’innommable ? Pourtant, la lesbophobie s’infiltré dans le quotidien des personnes concernées. Dans une enquête réalisée en 2023 par l’agence des droits fondamentaux de l’Union européenne, 56 % des lesbiennes déclarent avoir vécu des discriminations lesbophobes au cours des 12 derniers mois en France.

Dans le cadre de ce mémoire, nous cherchons à explorer le contexte des violences lesbophobes en Belgique francophone au cours des 12 derniers mois, sous leurs formes diverses et variées (e.i. violences verbales, physiques, sexuelles, psychologiques, matérielles, économiques, au sein de la communauté LGBTQIA+ et discriminations). Pour ce faire, nous souhaitons comprendre le rôle de certains facteurs, particulièrement le rôle de l’expression de genre et de la conscience de la stigmatisation sur les violences lesbophobes. Par ailleurs, nous avons également investigué les effets de deux autres facteurs, c’est-à-dire l’outness (c.f. lexique) et l’engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ (c.f. lexique). Nous faisons l’hypothèse qu’une expression de genre davantage masculine est liée à un taux plus élevé de violences totales. De plus, nous émettons l’hypothèse que les « butchs » (c.f. lexique) rapportent plus de discriminations, tandis que les « femmes » (c.f. lexique) rapportent davantage de violences psychologiques et de violences au sein de la communauté LGBTQIA+. Nous avons émis des hypothèses exploratoires concernant les violences verbales, physiques, sexuelles, matérielles et économiques selon lesquelles il y a un taux de violence différent entre les groupes « butch » et « femme ». Pour ce qu’il en est des facteurs d’outness et d’engagement au sein de la communauté, nous pensons que de hauts degrés d’outness et

d'engagement sont associés à des taux de violences plus élevés. De plus, nous faisons l'hypothèse que la conscience de la stigmatisation joue un rôle modérateur dans la relation entre l'expression de genre et les violences. Ensuite, au vu des précédents résultats, nous avons mené deux hypothèses exploratoires afin d'étudier le rôle médiateur de la conscience de la stigmatisation et de l'engagement dans la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes.

Après avoir introduit la notion d'expression de genre, ce travail s'attachera à présenter l'état des connaissances actuelles des violences lesbophobes sous leurs différentes formes, du lien entre l'expression de genre et des violences lesbophobes. Ensuite, nous présenterons les rôles de la conscience de la stigmatisation, de l'outness et de l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ à l'aide de l'Intersectional Ecology Model de la santé des personnes ayant une sexualité minoritaire (Mink, Lindley & Weinstein, 2014). Avant de présenter les aspects méthodologiques de la présente étude, nous détaillerons nos différents objectifs et hypothèses. Nous décrirons ensuite les méthodes d'analyse de données employées et présenterons les résultats obtenus. Les résultats obtenus seront discutés en regard de la littérature concernant les violences lesbophobes ainsi que des cadres théoriques sur nos différents facteurs. Enfin, une dernière partie reprenant les apports majeurs ainsi que les perspectives futures de recherche nous permettra de conclure ce travail.

Avant de commencer à décrire la présente étude, je tiens à préciser qu'en tant que femme cisgenre ayant une sexualité minoritaire, mon approche concernant cette recherche est inévitablement, consciemment ou non, influencée par mes expériences personnelles. Ce point de vue situé me permet d'une part d'aborder les violences lesbophobes comme un sujet d'étude, mais également comme une réalité vécue. D'autre part, je suis consciente que ce point de vue situé pourrait induire d'éventuels biais.

Partie théorique

1. Expression de genre

Selon Butler (1990), le genre est une construction sociale étant performé socialement. Dès lors, celui-ci est influencé et évolue avec la culture, le temps et l'espace. Dans une vision contemporaine, le genre est davantage envisagé comme un continuum plutôt que comme une catégorie binaire (Gunn, Hoskin & Blair, 2021).

L'expression de genre fait référence à la manière dont nous exprimons le genre. Celle-ci est complexe et multifactorielle, elle comprend l'apparence (vêtements, coupe de cheveux, maquillage, etc.), les comportements et l'expression émotionnelle ainsi que les rôles genrés (Lehavot et al. 2011 cité dans Lehavot, Milona & Simoni, 2012). L'expression de genre représente la base sur laquelle l'orientation sexuelle et l'identité de genre d'une personne sont perçues (Butler, 1990 cité dans Anderson, 2020). Dès lors, elle est un des éléments principaux afin de communiquer/d'exprimer son orientation sexuelle (Huxley et al., 2014) et peut être utilisée comme une critique et une résistance à la culture genrée dominante (Hayfield et al., 2013 cité dans Gunn et al., 2021), une personne transgressant ces normes genrées (« non-conformité de genre ») peut en effet être perçue comme non hétérosexuelle (Butler, 1990 cité dans Anderson, 2020). Dans la littérature tout comme dans la culture queer, nous observons que les différentes expressions de genre des femmes et minorités de genre ayant une sexualité minoritaire (c.f. lexique) se déclinent sous la forme de « femme », « butch », ou encore « androgyne » (de manière moins étudiée cependant) (c.f. lexique). Auparavant, « l'esthétique lesbien » était représenté par la figure de la lesbienne butch (Huxley et al., 2014; Levitt et al., 2012 cité dans Gun et al., 2021). Cependant les résultats de l'étude de Gun et al. (2021) démontrent que 52,6% des femmes ayant une sexualité minoritaire s'identifient comme « femme », ce qui indique que les identités et expressions genrées des personnes LGBTQIA+ sont davantage fluides et diverses qu'auparavant. Une étude antérieure réalisée en 2003 (Levitt, Gerrish & Hiestand) démontrait que les femmes ayant une expression de genre plus féminine, dite « femme », avaient rencontré plus de difficultés à s'identifier en tant que lesbiennes à cause de l'incongruence vécue entre le stéréotype de l'esthétique lesbien butch et les stéréotypes des images féminines en général.

2. Lien entre l'expression de genre et l'orientation sexuelle

Il existe un lien entre l'orientation sexuelle et la non-conformité de genre (Herek, 1990 ; Lehavot & Lambert, 2007 cité dans D'haese et al., 2016), les personnes homosexuelles ayant tendance à présenter davantage de non-conformité de genre (Skidmore, Linsenmeier & Bailey, 2006). De plus, la non-conformité de genre peut mener à des attentes plus élevées quant au fait de subir des discriminations anti-LGBTQIA+ (Puckett, Maroney, Levitt & Horne, 2016) ainsi que d'en subir effectivement (Levitt, 2019 ; Sandfort et al., 2017 cité dans Anderson, 2020). Par ailleurs, il est attendu des femmes lesbiennes qu'elles se comportent de manière plus masculine (Rieger, Linsenmeier, Gygax, Garcia & Bailey, 2010 cité dans D'haese et al., 2016).

Une étude a démontré que les femmes lesbiennes et bisexuelles rapportent davantage de non-conformité de genre exprimée pendant l'enfance que les femmes hétérosexuelles (Bailey & Zucker, 1995 cité dans D'haese et al., 2016). Cette non-conformité de genre serait mieux tolérée dans l'enfance et à l'âge adulte auprès des femmes que des hommes (Skidmore et al., 2006 ; D'haese et al., 2016). Les transgressions des normes genrées des femmes étant moins sanctionnées, celles-ci démontrent alors davantage de variabilité dans l'expression de leur genre (Matheson et al., 2021). Cependant, il est à noter qu'une autre étude a démontré que les femmes lesbiennes et bisexuelles rapportaient plus de sanctions liées à leur genre que les hommes gays et bisexuels (Dewaele et al., 2014), les résultats sont donc contradictoires.

Un certain nombre d'études a étudié le lien entre l'expression de genre (dans son sens de conformité ou non-conformité de genre), l'orientation sexuelle et les violences liées à ces deux facteurs sur les hommes et les femmes et les données se contredisent (Bailey & Zucker, 1995 cité dans D'haese et al., 2016 ; Dewaele, et al., 2014). De manière générale, qu'il s'agisse d'hommes ou les femmes ayant une sexualité minoritaire et/ou une expression de genre non conforme, il est clair que ces personnes issues de minorités subissent de l'hétérosexisme (Anderson, 2020), un concept que nous allons décrire dans le point suivant.

3. Violences lesbophobes

L'homophobie est souvent exprimée à l'aide de concepts et de termes associés aux attentes traditionnelles liées au genre (Beneke, 1997 ; Blumenfeld, 1992 ; Kimmel, 1994 ; Pharr, 1997 cités dans Alden & Parker, 2005). Selon Herek (1992, cité dans Alden & Parker, 2005), l'hétérosexualité est idéologiquement associée aux rôles genrés « normaux », tandis que l'homosexualité est perçue comme une violation des normes de genre. Dès lors, les stéréotypes de genre associés aux hommes et femmes homosexuel·les sont liés au sexisme et à l'homonégativité (Cunningham & Melton, 2013 ; Ioverno et al., 2018 ; Rye & Meaney, 2010 ; Salvati, Pistella, & Baiocco, 2018 cité dans Salvati, Piumatti, Giacomantonio & Baiocco, 2019).

L'homophobie est souvent désignée par des termes variés et interchangeables comme « homophobie », « homonégativité » ou « hétérosexisme » dans la littérature scientifique. Balsam (2001) suggère que le terme « hétérosexisme » est particulièrement pertinent pour décrire ce phénomène car il ne reprend pas la terminaison « phobie », faisant davantage référence à une phobie clinique. Le terme d'hétérosexisme quant à lui a été défini par Herek en 1990 (p. 316, cité dans Balsam, 2001) comme « un système idéologique qui nie, dénigre et stigmatise toute forme non hétérosexuelle de comportement, d'identité, de relation et de communauté ». Bien

que nous soyons d'accord avec cette définition, elle invisibilise cependant les violences lesbophobes, celles-ci n'étant pas identiques aux violences homophobes. En effet, la lesbophobie est envisagée comme étant différente de l'homophobie masculine car elle se trouve à l'intersection de plusieurs types de violence (sexisme, misogynie, ainsi que les violences liées au fait d'avoir une orientation sexuelle non conforme) (ELC, 2021). Dès lors, dans le cadre de ce mémoire, nous avons choisi d'utiliser les termes « lesbophobie » et « violences lesbophobes » car nous souhaitons donner de la visibilité aux violences faites aux femmes et minorités de genre dues à leur sexualité minoritaire.

La lesbophobie est une construction culturelle centrée sur le sexisme, articulée avec la misogynie et l'homophobie (Crawford, 2012 ; Gimeno, 2010 ; Lorenzo, 2012 ; Platero, 2010 ; Viñuales, 2002 cités dans Braga, Ribeiro & Caetano, 2022). Elle représente la peur, le mépris ou la discrimination envers les femmes et minorités de genre ayant une sexualité minoritaire (HRW, 2021). Elle joue un rôle crucial dans la dévaluation des femmes qui se détachent des normes de genre rigides, et aide à maintenir la violence contre celles qui explorent ou vivent une sexualité non hétérosexuelle (Braga et al., 2022). Le sexisme, allié avec la misogynie occidentale, opère comme une pratique sociale et épistémologique, produisant des représentations hiérarchiques des rôles masculins et féminins (Braidotti, 1994 ; Viñuales, 2002 cités dans Braga et al., 2022). La lesbophobie, en renforçant ces normes et en recourant à des pratiques violentes et discriminatoires, crée des environnements hostiles dont les femmes et minorités de genre qui ne se conforment pas aux normes traditionnelles de genre sont particulièrement vulnérables (Braga et al., 2022).

En dépit de son invisibilité médiatique (Arc & Vellozzo, 2012) et du fait qu'elle soit sous-estimée (Balsam, 2001), la lesbophobie est très largement répandue et impacte la vie des lesbiennes (Arc & Vellozzo, 2012). Cette forme de discrimination se manifeste dans divers aspects de leur existence et sous différentes formes, incluant la famille, le milieu professionnel, et l'espace public (Arc & Vellozzo, 2012). Les données montrent qu'en France, près de deux tiers des lesbiennes ont expérimenté des violences physiques ou psychologiques en raison de leur orientation sexuelle, avec des répercussions graves telles que la perte d'emploi ou la rupture familiale (Arc & Vellozzo, 2012). En France, 57 % des femmes interrogées dans une enquête ont confirmé avoir été victimes de lesbophobie (Cadiou, Graser et K., 2008 cité dans Arc & Vellozzo, 2012), il s'agit donc de plus de la moitié des femmes lesbiennes. Par ailleurs, les violences basées sur l'orientation sexuelle ne se limitent pas aux microagressions ; elles incluent également des crimes de haine et des formes de discrimination plus flagrantes (Nadal

et al., 2011). Une étude a révélé que 94 % des personnes LGBT+ avaient été victimes d'au moins un crime haineux au cours de leur vie (Herek, Cogan, & Gillis, 2002 cité dans Nadal et al., 2011). De manière plus détaillée, Hein et Scharer (2013) ont mis en évidence le fait qu'aux Etats-Unis, les crimes de haine se produisent en effet dans divers lieux, avec une prévalence notable dans les espaces privés (32%). Ensuite nous retrouvons les espaces publics (21%), suivis par les lieux de travail (11%) et les lieux de rencontre LGBT (8%). De plus, les relations entre les victimes et les auteur·es des violences sont diverses : 35% des incidents impliquent des inconnus, 10% des collègues et/ou employeur·euses, 8% la police, 6% concernent des membres de la famille et 6% également des ami·es (NCAVP, 2011 cité dans Hein & Scharer, 2013).

Pour conclure, la lesbophobie s'infiltré dans le quotidien des lesbiennes sous différentes formes que nous allons décrire ci-dessous. Il est à noter que la majorité des recherches étudiant les violences confondent toutes les violences faites envers les personnes appartenant à la communauté LGBTQIA+. Les études se penchant uniquement sur les violences lesbophobes sont plus rares. Nous allons présenter ci-dessous les résultats de quelques études sur la lesbophobie en les classant selon une typologie des violences.

3.1. Violences verbales

La violence verbale se réfère à « l'utilisation de mots personnellement insultants tels que des obscénités orales généralement abusives et un langage grossier, ou indiquant un manque de respect pour la dignité et la valeur d'un individu » (Aytac et al., 2011, p. 387 cité dans Guay, Goncalves & Jarvis, 2014). Dans le cadre de violences verbales lesbophobes, celles-ci peuvent notamment se manifester par des insultes stéréotypées. Une étude menée en 1984 par la National Gay Task Force aux Etats-Unis (cité dans Biaggio, 1997) rapporte que plus de trois-quarts des personnes interrogées ont subi des insultes verbales et plus d'un tiers ont été menacées de violence physique. Cette tendance a également été observée auprès d'autres études postérieures, où 52% des participantes ont déclaré avoir été attaquées verbalement (Bradford & Ryan, 1987 cité dans Biaggio, 1997). De manière similaire, une étude menée par D'Augelli (2003) aux Etats-Unis et Canada indique que 75% des participantes ont été victimes d'agressions verbales et 30% ont été menacées de violence physique. En outre, une étude plus large réalisée par Herek en 2009 aux Etats-Unis révèle que 54.5% des répondants ont fait l'expérience de harcèlement ou d'abus verbal. Ces formes de violence se manifestent non seulement dans les espaces publics mais également dans des contextes plus personnels. En effet, Cadiou, Graser et K. (2008 cité dans Arc et Vellozzo, 2012) montrent qu'en France, 30% des

répondantes ont subi des insultes liées à leur orientation sexuelle au sein de leur famille, et 23% dans leur milieu professionnel.

3.2. Violences physiques

La violence physique telle que nous l'entendons ici se définit comme l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre autrui, pouvant entraîner des blessures, un traumatisme, un décès, un développement perturbé ou une carence, portant ainsi atteinte à l'intégrité physique d'une personne (OMS, 2024). Biaggio (1997), rapporte qu'aux Etats-Unis, environ 10% des personnes interrogées ont déclaré avoir été frappées, battues, ou maltraitées physiquement (National Gay Task Force, 1984 cité dans Biaggio, 1997). D'Augelli a observé des résultats similaires lors de son étude réalisée en 2003, qui indique que 17% des participantes ont eu des objets lancés sur elles, 13% ont été physiquement agressées, et 4% ont été attaquées avec une arme. Finalement, une autre étude menée par Herek, Gillis & Cogan aux Etats-Unis (1999, cité dans Balsam, 2003) révèle que 19% des lesbiennes et 15% des femmes bisexuelles ont signalé au moins un incident d'agression physique dans leur vie.

3.3. Violences psychologiques

La violence psychologique inclut des comportements menaçants/intimidants sans implication de violence physique ou verbale, qui entraînent une souffrance liée à l'estime de soi (Pandea, Grzemmy & Keen, 2019). Notons que toutes les formes de violence englobent une composante psychologique, leur objectif étant de heurter l'intégrité de l'autre (Pandea, Grzemmy & Keen, 2019). Nous y retrouvons les comportements tels que de l'intimidation, de l'humiliation, du harcèlement moral, des violences symboliques, des reproches, etc. Il semblerait qu'il n'y ait pas encore de consensus clair concernant la définition des violences psychologiques, ce qui induit des difficultés méthodologiques auprès de la recherche (Maiuro, 2001; Schumacher, Slep, & Heyman, 2001; cités dans Follingstad, 2009).

Dans leur étude menée en France, Cadiou, Graser et K. (2008, cité dans Arc & Vellozzo, 2012) ont démontré que 55% des participantes à leur étude ont été confrontées à des rumeurs malveillantes concernant leur orientation sexuelle dans leur environnement professionnel et 54% ont subi des moqueries. De plus, 25% des participantes ont été délibérément exclues par leurs supérieur·es ou collègues. Au niveau familial, la lesbophobie se manifeste sous différentes formes, allant de l'incompréhension (manifestation la plus courante) à l'exclusion. En effet, 79% des répondantes ont signalé une incompréhension de la part de leurs proches, celle-ci étant illustrée par des attitudes et remarques manifestant un manque d'acceptation de leur orientation sexuelle. Finalement, 48% des participantes ont subi un rejet explicite ou une exclusion de la

part des membres de leur famille. En outre, une étude menée au sein de l'Union Européenne en 2014 met en évidence le fait que 23% des lesbiennes déclarent avoir été victime de harcèlement (FRA, 2014). Pour finir, les résultats de McCutcheon et Morrison (2021) corroborent ces observations en montrant que les jeunes de minorités sexuelles (gays et lesbiennes) aux Etats-Unis expérimentent en moyenne deux incidents de comportement homophobe par semaine, tels que des gestes impolis, de l'exclusion, et la peur que leur orientation sexuelle soit dévoilée.

3.4. Violences économiques

L'abus économique est défini comme un ensemble de comportements délibérés visant à contrôler la capacité d'une personne à acquérir, utiliser et maintenir des ressources économiques, interférant avec sa sécurité financière et son autonomie (Adams, Sullivan, Bybee, Greeson, 2008 cité dans Stylianou, 2018). Ces abus/violences économiques interviennent fréquemment sous la forme de violence conjugale. représentent (Johnson, Chen, Stylianou & Arnold, 2022), cependant elles sont souvent cachées ou invisibilisées (Postmus, Hoge, Breckenridge, Sharp-Jeffs & Chung, 2020). Or, parmi les personnes ayant subi ou subissant de la violence conjugale, environ 76 à 99% rapportent avoir subi/subir des violences économiques (Adams, Sullivan, Bybee, Greeson, 2008; Stylianou, Postmus, McMahon, 2013 cités dans Stylianou, 2018). De plus, en moyenne, une femme sur quatre est confrontée à la violence conjugale, qu'elles soit psychologique, sexuelle, physique ou économique (Huecker, King & Jordan, 2021 cité dans Reyes et al., 2023). Finalement, il semblerait que la pauvreté soit à la fois une cause et une conséquence de la violence économique, avec une incidence particulièrement élevée chez les femmes (Fawole, 2008). En outre, une étude plus générale menée auprès de 26 pays constate que la pauvreté est deux fois plus élevée chez les couples lesbiens que parmi les couples gays (Badgett, Durso, Schneebaum, 2013 cité dans Human Rights Watch, 2021).

Les femmes ayant une sexualité minoritaire sont également confrontées à la violence conjugale, à vrai dire, les taux de violence conjugale sont comparables à ceux des femmes hétérosexuelles, voire plus élevés (Edwards et al., 2015; Kim & Schmuhl, 2019; Walters et al., 2013 cités dans Porsch, Xu, Veldhuis, Bochicchio, Zollweg & Hughes, 2023). Cependant, les violences conjugales au sein de cette population sont encore actuellement très peu étudiées comparé aux femmes hétérosexuelles et autres groupes LGBTQIA+ (Porsch, et al., 2023). A notre connaissance, il n'existe pas encore d'articles s'intéressant particulièrement aux violences économiques au sein des couples de femmes et minorités de genre ayant une sexualité minoritaire.

3.5. Violences matérielles

La violence matérielle se manifeste par la dégradation ou la destruction d'objets ainsi que le vol de biens personnels, souvent dotés d'une valeur sentimentale (AmourSansViolence, 2024). Il existe peu de littérature se concentrant uniquement sur les violences matérielles faites aux femmes, celles-ci sont souvent intégrées dans la définition des violences économiques et sont donc souvent interprétées dans le cadre des violences conjugales. Concernant la violence matérielle envers les femmes et minorités de genre ayant une sexualité minoritaire, les études se font très rares. Nous avons tout de même trouvé que l'étude menée par Herek en 2009 aux Etats-Unis rapporte que 12,5% des lesbiennes ont déclaré avoir vécu un crime contre la personne ou un crime contre les biens personnels.

3.6. Violences sexuelles

Selon l'OMS (2012), la violence sexuelle couvre « les actes allant du harcèlement verbal à la pénétration forcée, ainsi que des formes de contrainte très variées allant de la pression et de l'intimidation sociale jusqu'à la force physique ». Les recherches mettent en évidence des taux plus élevés d'agressions sexuelles à l'âge adulte chez les femmes lesbiennes, en comparaison aux femmes hétérosexuelles (Balsam et al., 2005; Moracco, Runyan, Bowling, & Earp, 2007; Tjaden et al., 1999 cités dans Szymanski & Balsam, 2011). Par exemple, Hein (2008, cité dans Hein & Scharer, 2013) a rapporté qu'aux Etats-Unis, 53% des participantes de son étude ont été violées au moins une fois, ce qui représente cinq fois la moyenne nationale pour les femmes. Il est à noter que le viol fait partie des agressions sexuelles lesbophobes utilisées afin de « corriger » et « guérir » l'homosexualité, celle-ci étant pratiquée par des personnes hétérosexuelles (Anguita, 2011; NCAVP, 2011, p. 23 cité dans Hein & Scharer, 2013). Finalement, certaines études ont mis en évidence les mêmes tendances, par exemple, D'Augelli (2003) a rapporté qu'aux Etats-Unis et Canada, 12% des participantes ont été victimes d'agressions sexuelles et Descamps et collaborateur·rices (2000, cité dans Balsam, 2003) rapportent un taux de 15% d'agressions sexuelles à l'âge adulte.

3.7. Discriminations

Les discriminations basées sur l'orientation sexuelle font l'objet de recherches et d'enquêtes, cependant la population LGBTQIA+ y est souvent mélangée. Par exemple, une récente enquête menée par Medina et Mahowald (2023) aux Etats-Unis auprès de personnes LGBTQI+ met en évidence le fait que les personnes LGBTQI+ sont plus susceptibles de signaler des discriminations dans divers contextes que les personnes non-LGBTQI. De manière

plus détaillée, l'enquête rapporte que 28 % des participant·es ont signalé des discriminations dans les espaces publics (contre 17% pour les non-LBGTQI+), 23% au travail (contre 17%), 19% à l'école (contre 9%) et 12% dans les situations liées au logement (contre 5%) (Medina & Mahowald, 2023). Un petit nombre d'études a étudié les discriminations lesbophobes en particulier, notamment les discriminations au travail. Ces études ont rapporté que 11% des femmes lesbiennes de leur échantillon ont été refusées pour une promotion, 8% ont été assignées à des postes sans perspectives d'évolution en France (Cadiou, Graser et K., 2008 cité dans Arc & Vellozzo, 2012) et 8% des participantes ont perdu leur emploi aux Etats-Unis (Bradford & Ryan, 1987 cité dans Biaggio, 1997). Concernant les discriminations dans les domaines de la vie hormis le domaine professionnel (e.g., accès à des biens ou des services), il semblerait que le fait d'être une femme ayant une sexualité minoritaire accroît davantage les discriminations comparé aux hommes ayant une sexualité minoritaire (FRA, 2014).

3.8. Violences au sein de la communauté

Les violences au sein même de la communauté (e.i. intra-communautaires) peuvent se manifester de plusieurs manières. Comme dit précédemment, les violences conjugales sont également présentes au sein des couples de femmes ou minorités de genre ayant une sexualité minoritaire (Edwards et al., 2015; Kim & Schmuhl, 2019; Walters et al., 2013 cités dans Porsch et al., 2023). De plus, un certain nombre de recherches démontrent également la présence de discriminations au sein de la communauté LGBTQIA+ envers les femmes ayant une expression de genre davantage féminine (Huxley, Clarke & Halliwell, 2014 ; Blair & Hoskin, 2014 ; Hoskin, 2020). Nous pouvons lier ce phénomène à la « femmophobie » (Matheson, Ortiz, Hoskin, Holmberg & Blair, 2021). Puisque cette dernière forme de violence au sein de la communauté ne prend sens dans notre étude que lorsqu'elle est croisée à l'expression de genre, nous l'expliquerons de manière plus détaillée ultérieurement (cf. Point 4.3. « Femmes »).

3.9. Étude menée en Belgique

Il est intéressant de mentionner l'étude de D'haese, Dewaele & Van Houtte (2016) car celle-ci a été menée en Belgique, plus particulièrement en Flandre. En effet, les auteur·es ont analysé les résultats de leur enquête en ligne menée en 2013 auprès d'hommes et femmes lesbiennes, gays et bisexuel·les. Au total, 1402 personnes ont répondu au questionnaire. Parmi les 1402 participant·es, approximativement 90% ont rapporté avoir vécu de la violence verbale, 30% de la violence physique, 22% de la violence matérielle et 42% rapportent avoir vécu une ou plusieurs violences sexuelles.

3.10. Conclusion

Pour conclure, une majorité de la littérature s'accorde sur le fait que les femmes ayant une sexualité non hétérosexuelle sont plus à risque d'être confrontées au cours de leur vie à différentes formes de violences (Bender & Lauritsen, 2021). Cependant, les recherches s'axent davantage sur les violences faites envers la communauté LGBTQIA+ de manière globale. Or, la lesbophobie étant une forme de violence croisée entre la misogynie, le sexisme et l'homophobie (Balsam, 2001), il semblerait davantage pertinent de l'étudier en tant que violence singulière et à part entière.

De plus, étant donné que la littérature met en évidence l'existence de violences diverses envers les femmes lesbiennes, ainsi que bisexuelles, queer, autres, etc., l'orientation sexuelle avérée des femmes ainsi que leur orientation sexuelle perçue sont des facteurs entrant tous les deux en jeu (Lehavot et al., 2012 ; Matheson et al., 2021). De plus, il est à noter que la sexualité des femmes, leur identité et leurs comportements sont davantage fluides, flexibles et non exclusifs, il est alors difficile de cliver clairement les sous-catégories (Diamond 2005, 2008 cité dans Szymanski & Henrichs-Beck, 2014). Pour ces différentes raisons, nous observons que la plupart des études se focalise sur les « femmes ayant une sexualité minoritaire ». Cette terminologie englobe les personnes s'identifiant comme lesbiennes, bisexuelles, queer, en questionnement ou autres, et étant attirées romantiquement par d'autres femmes et/ou minorités de genre (American Psychological Association 2004 ; Diamond 2005 cité dans Szymanski & Henrichs-Beck, 2014). Dès lors, il est alors pertinent de considérer ceci dans le choix de notre population cible pour mener à bien notre étude.

4. Lien entre les violences lesbophobes et l'expression de genre

4.1. « Butchs »

Les résultats issus de la recherche entre l'expression de genre, l'orientation sexuelle et les violences lesbophobes nous indiquent la présence de certaines tendances. En effet, du côté des « butchs », il semblerait que celles-ci soient davantage susceptibles de vivre des violences (Rosario, Schrimshaw & Hunter, 2008), des discriminations de manière générale ainsi que des agressions de la part d'étrangers (Huxley et al., 2014; Levitt & Horne, 2002; Levitt et al., 2003; Rosario et al., 2008 ; Worthen 2024). Elles sont également plus à risque d'avoir été négligées physiquement et émotionnellement pendant l'enfance et plus à risque d'être agressées sexuellement à l'âge adulte (Lehavot et al., 2012). Ces phénomènes peuvent être expliqués par le fait que les « butchs » transgressent d'une part les normes patriarcales via leur expression de

genre et d'autre part les normes hétérosexuelles via leur orientation sexuelle (Huxley et al., 2014).

4.2. « Androgynes »

Concernant les « androgynes », la littérature est très restreinte. Nous avons tout de même trouvé une étude démontrant que les androgynes rapportent de plus hautes fréquences de discriminations que les « femmes » (Levitt & Horne, 2002).

4.3. « Femmes »

Concernant les « femmes », celles-ci subissent également des discriminations mais ces dernières se manifestent sous d'autres formes. Tout d'abord, cette population subit davantage d'harcèlement de manière générale (Worthen, 2024), d'harcèlement sexiste (Levitt et al., 2003) et d'agressions sexuelles à l'âge adulte (Lehavot et al., 2012 ; Levitt et al., 2003). Ensuite, les études démontrent que les « femmes », ayant une expression de genre conforme aux normes patriarcales, voient leur orientation sexuelle niée par la société ainsi que la communauté queer elle-même (Hoskin, 2019). L'expression genrée davantage féminine est souvent vécue comme une barrière pour être reconnue et acceptée au sein même de la communauté queer (Huxley et al., 2014 ; Blair & Hoskin, 2014 ; Hoskin, 2020). Il est vrai que les « femmes » rapportent devoir faire des coming-out continuellement et des efforts accrus pour être visibles en tant que personne ayant une sexualité minoritaire (Levitt et al., 2003). Ce phénomène peut être en partie expliqué par ce qui a été appelé la « femmophobie ».

La femmophobie représente le fait de dévaluer la féminité ainsi que de contrôler son expression appropriée, ceci s'inscrit dans le cadre du système du contrôle hétérocisnormatif qui régit les expressions de genre « appropriées » via la masculinité hégémonique et la féminité patriarcale, valorisant le masculin au féminin (Matheson et al., 2021). La femmophobie est tant bien présente dans la culture dominante que dans la culture queer (Blair & Hoskin, 2015, 2016; Serano, 2013; Taywaditep, 2001 cité dans Matheson, 2021). Afin d'illustrer le phénomène de la femmophobie, nous allons analyser les résultats d'une étude en particulier. Matheson et collaborateur·rices (2021) ont investigué le lien entre l'expression de genre des hommes et des femmes en relation avec des personnes de même sexe et les démonstrations publiques d'affection. Nous allons nous focaliser ici sur les résultats démontrés concernant la population s'identifiant comme femme (e.i. identité de genre). Afin de mesurer l'expression de genre, il a été demandé aux 207 participantes de juger leur apparence féminine et masculine (séparément) lors d'une journée classique, ainsi que celle de leur partenaire. Les résultats ont démontré

qu'avoir une partenaire perçue comme plus féminine peut accroître la vigilance quant à son environnement (vigilance liée aux démonstrations publiques d'affection et vigilance plus globale). Les résultats ne permettent cependant pas de dissocier si la vigilance accrue est un réel effet de la féminité de la partenaire ou si cela révèle une femmophobie internalisée, étant donné que ce sont les participantes elles-mêmes qui ont jugé l'expression de genre de leur partenaire. Les hypothèses envisageables pour ces résultats sont que les femmes très féminines sont hypersexualisées et que leur féminité est interprétée comme adressée au regard masculin. Dès lors, ces manifestations féminines non destinées au regard des hommes hétérosexuels peuvent déclencher des réactions hostiles de la part de ces derniers (Dekeseredy et al., 2019 cité dans Matheson et al., 2021), ils sont plus susceptibles de les harceler car elles transgressent les normes hétéropatriarcales (Kimmel, 2017 cité dans Matheson et al., 2021). Dans l'ensemble, les résultats suggèrent qu'une expression de genre féminine est associée à une vigilance plus élevée chez les femmes en relation avec d'autres femmes. Pour les femmes, une expression de genre davantage masculine peut avoir un effet protecteur, mais seulement lorsqu'elle est également combinée à un degré approprié de féminité. La féminité représente donc un facteur de risque de nombreuses formes de violences (Matheson et al., 2021). Dès lors, les femmes en relation non hétérosexuelle doivent affronter à la fois les menaces liées au fait d'être une femme en plus de subir celles liées à leur orientation sexuelle (Matheson et al., 2021).

Enfin, Worthen (2023) a démontré un effet de l'intersection entre l'expression de genre et l'orientation sexuelle sur les violences et discriminations LGBTQIA+. De fait, 43% des « butchs » ont déclaré avoir déjà subi des violences basées sur le genre, contre 49% des « femmes ». Cependant, lorsque la variable de l'orientation sexuelle est ajoutée, nous constatons que les femmes « butchs » ayant une sexualité minoritaire voient leur probabilité d'être victimes de violences basées sur le genre multipliée par trois, contre deux pour les « femmes » (Worthen, 2023), nous n'avons cependant pas d'informations sur la nature de ces violences.

Pour conclure, il semblerait effectivement qu'il existe un lien entre les violences lesbophobes et l'expression de genre, cependant les données sont contradictoires et nous regrettons le manque de consensus méthodologique.

5. Modèle théorique : Intersectional Ecology Model (IEM)

Dans le cadre de notre recherche, nous allons nous intéresser à l'Intersectional Ecology Model (IEM) de la santé des personnes ayant une sexualité minoritaire (Mink et al., 2014). En effet, ce modèle permet de visualiser le contexte dans lesquelles les violences lesbophobes s'inscrivent, les conséquences qu'elles peuvent avoir sur une personne, ainsi que l'influence d'autres facteurs. Selon ce modèle, les personnes ayant une sexualité minoritaire vivent une pression omniprésente et continue due à la culture dominante hétéronormative. En effet, cette hétéronormativité engendre des environnements hostiles envers les personnes ayant une sexualité minoritaire et donne naissance à des phénomènes sociaux de stigmatisation. Ceci finit par avoir un impact sur la santé de ces personnes qui sont stigmatisées (Mink et al., 2014). Le modèle est composé de deux constructions, à savoir le contexte social et le cycle de stress.

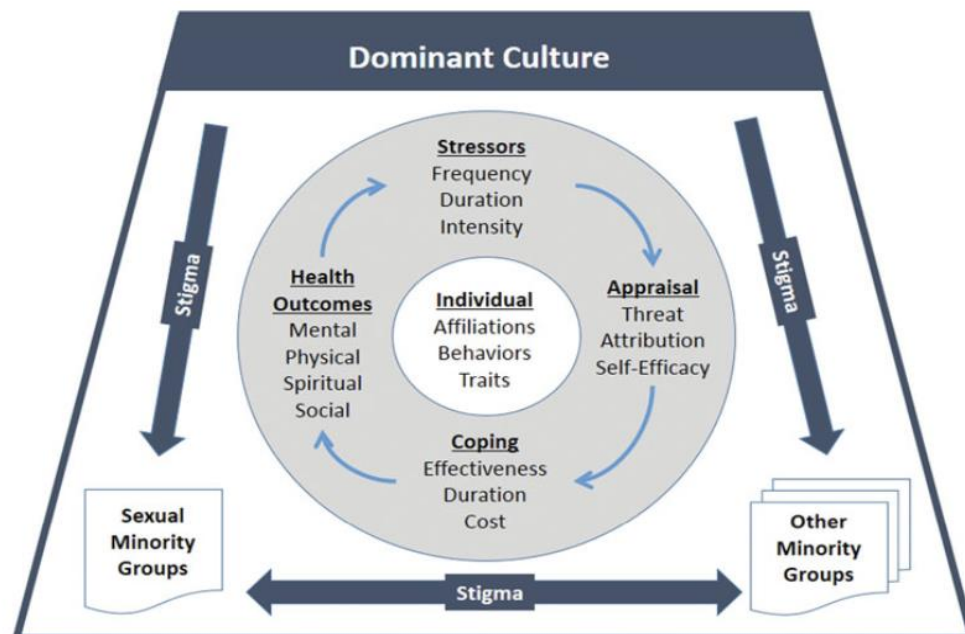


Figure 1 : Intersectional Ecology Model de la santé des personnes ayant une sexualité minoritaire (Mink, Lindley & Weinstein, 2014)

5.1. Le contexte social

Le contexte social met en évidence les interactions entre la société (dominante), les groupes de personnes ayant une sexualité minoritaire et les groupes issus d'autres minorités faisant référence à l'intersectionnalité (c.f. lexique). De ces interactions émerge de la stigmatisation. En effet, le statut de minorité est défini par le fait d'appartenir à un groupe étant perçu comme inférieur à la majorité d'un groupe social (Mink et al., 2014). Étant donné que chaque société classe les membres par catégories et statuts, donnant naissance à une stratification sociale, le statut de minorité se résulte souvent par un accès restreint au pouvoir

social et aux diverses ressources, pouvant impacter l'estime de soi (Mink et al., 2014). Cependant, selon la relation entre l'appartenance au groupe minoritaire et l'environnement, le statut de minorité ne fait pas toujours référence à ce désavantage social, notamment dans les milieux où les personnes LGBTQIA+ sont valorisées et où elles peuvent donc développer une opinion positive d'elles-mêmes. Étant donné que chaque personne peut appartenir à un ou plusieurs groupes minoritaires (e.g., orientation sexuelle, race, classe sociale, etc.), l'appartenance à de multiples groupes minoritaires et statuts sociaux interagissent pour créer un espace social unique (Jeffries & Ransford, 1980 cité dans Mink et al., 2014). Ceci engendrera un vécu que seulement l'intersection entre l'appartenance à divers groupes minoritaires peut expliquer. Afin d'analyser l'impact de ce statut minoritaire, il est nécessaire de prendre en compte le point de vue de la majorité, à savoir comment la culture dominante valorise ou non les personnes ayant une sexualité minoritaire, mais également le point de vue de la minorité, c'est-à-dire comment ces personnes se sentent elles-mêmes valorisées ou non (Mink et al., 2014). Pour résumer, l'expérience de la stigmatisation naît de l'interaction entre la société et un·e individu·e, mais elle reflète également le degré auquel cet·te individu·e s'identifie à un groupe minoritaire.

5.2. Le cycle de stress

Le cycle de stress comprend quatre composantes agissant respectivement sur la suivante, formant donc un cycle, à savoir les facteurs de stress, l'évaluation de ces derniers, les réponses d'adaptation et les conséquences sur la santé.

5.2.1. Les facteurs de stress

Concernant les facteurs de stress, en plus d'être exposées aux mêmes facteurs de stress communs de la vie (e.g., mort, maladie, soucis financier, etc.), les personnes ayant une sexualité minoritaire subissent également des facteurs de stress propres aux minorités sexuelles (e.g., stigmatisation et isolation sociale, hypervigilance, haine de soi, rejet, dépression, suicide, etc.) (Mink et al., 2014).

5.2.2. L'attribution

Au niveau de l'évaluation de ces facteurs de stress, c'est-à-dire la perception d'une éventuelle menace et la capacité d'y répondre, la perception de la discrimination (que cette dernière soit manifeste ou non) ainsi que les conséquences anticipées suffisent pour provoquer du stress. Dès lors, l'attribution d'un événement stressant à des causes discriminatoires impacte le degré auquel cet événement est considéré comme une menace ainsi que l'évaluation des capacités d'adaptation (Mink et al., 2014).

5.2.3. Les réponses d'adaptation à ces facteurs de stress

Les réponses d'adaptation à ces facteurs de stress comprennent les efforts comportementaux et/ou cognitifs mis en place afin de maîtriser les exigences des facteurs de stress considérés comme une menace. Ces stratégies peuvent être positives et permettre en effet de gérer efficacement le stress (e.g., soutien social d'autres membres de la communauté et de proches, développement d'une identité personnelle positive, etc.) (Doty, Willoughby, Lindahl, & Malik, 2010; Kulkin, 2006; McDavitt et al., 2008; Pitt, 2010 cité dans Mink et al., 2014). Cependant elles peuvent également être négatives et perpétuer les perceptions de stress, augmentant à son tour la probabilité de résultats négatifs (e.g., haine/honte de soi, éviter de fréquenter d'autres personnes ayant une sexualité minoritaire, cacher ou réprimer ses émotions et désirs sexuels, essayer de changer de sexualité, etc.) (Choi, Han, Paul, & Ayala, 2011; Lehavot & Simoni, 2011; Martin & Alessi, 2010; McDavitt et al., 2008; Rosario, Schrimshaw, & Hunter, 2010; Ryan, Huebner, Diaz, & Sanchez, 2009 cité dans Mink et al., 2014).

5.2.4. Les conséquences sur la santé

Pour finir, les expériences de stress propres aux personnes ayant une sexualité minoritaire sont liées à diverses conséquences sur la santé, notamment au niveau physique, social, spirituel et mental (Mink et al., 2014). Il est à noter qu'un haut degré de conscience de la stigmatisation a été associé positivement avec des symptômes de détresse psychologique, notamment des symptômes dépressifs (Lewis, Derlega, Griffin, & Krowinski, 2003). En d'autres mots, les personnes qui s'attendent à ce que les autres les jugent au regard des stéréotypes vivent davantage de détresse psychologique (Lewis et al., 2003). Selon ce modèle théorique, les personnes ayant une sexualité minoritaire ne sont pas intrinsèquement plus sujettes aux maladies physiques, sociales, etc., mais elles sont plutôt plus à risque car elles vivent dans un environnement hétérosexiste qui leur est hostile (Mink et al., 2014). Pour conclure, le statut minoritaire d'une personne n'a d'impact négatif sur sa santé que dans le contexte d'un environnement hétérosexiste (Mink et al., 2014).

5.2.5. La composante « individuelle »

Pour finir, nous retrouvons la composante « individuelle » du modèle, à savoir que les traits propres à chaque individu·e vont façonner la nature, l'ampleur et les conséquences de la réponse au stress, et ceux-ci sont liés à la personnalité de la personne (Mink et al., 2014).

5.3. Lien entre l'IEM et la conscience de la conscientisation

Nous pouvons lier le concept d'attribution de Mink et collaborateur·rices (2014) au concept de conscience de la stigmatisation, développé par Pinel en 1999, auquel nous allons accorder

une attention particulière dans le cadre de ce mémoire. La conscience de la stigmatisation reflète l'attente d'une personne quant au fait qu'elle vivra des discriminations et préjudices, celle-ci variant d'un individu à l'autre (Pinel, 1999). Les personnes rapportant un haut degré de conscience de la stigmatisation, notamment les lesbiennes, sont davantage susceptibles d'interpréter la discrimination vécue comme étant dirigée contre leur groupe minoritaire ou elles-mêmes personnellement (Pinel, 1999 cité dans Lewis et al., 2006). De plus, les personnes présentant une haute conscience de la stigmatisation ont également tendance à éviter les situations susceptibles de contredire leurs attentes (Pinel, 1999 cité dans Lewis et al., 2006). Elles rapportent également avoir vécu davantage d'incidents violents et crimes de haine, contre celles présentant un degré de conscience de la stigmatisation plus faible (Strizzi, Fernández-Agis, Parrón-Carreño, Alarcón-Rodríguez, 2016).

5.4. Lien entre l'IEM et l'engagement au sein de la communauté et l'outness

Comme expliqué dans l'IEM, certains facteurs influencent les réponses aux stress. Dans le cadre de ce mémoire, nous allons nous intéresser aux facteurs d'engagement au sein de la communauté et d'outness. Par exemple, la force d'affiliation avec la communauté LGBTQIA+ et d'autres groupes minoritaires est un élément important de la construction individuelle (Mink et al., 2014). Le fait d'accepter ou de développer son identité LGBTQIA+ peut médier les effets du stress sur la santé (Mink et al., 2014).

L'outness fait référence au degré auquel une personne se montre publique (e.i. est out) concernant son identité de genre et/ou son orientation sexuelle (Roberts & Christens, 2021). L'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ est souvent lié à une plus grande outness chez les individu·es. Participer aux activités de cette communauté implique une interaction entre l'identité personnelle et un contexte social plus large, ce qui favorise l'outness à travers cette interaction entre l'individu et la société (Rust, 1993 cité dans Morris, Waldo & Rothblum, 2001). Cette dynamique de divulgation au sein d'un environnement communautaire favorable peut apporter des avantages pour la santé mentale, comme l'ont démontré plusieurs recherches (Legate, Ryan, Weinstein, 2012). Par exemple, il semblerait que le rôle du soutien social modère la relation entre la santé mentale et la conscience de la stigmatisation (Sattler, Wagner & Christiansen, 2016). Kaniuka et collaborateur·rices (2019) ont mis en évidence le fait que l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ modère la relation entre la perception de la stigmatisation (e.i., la conscience de la stigmatisation) et la dépression ainsi que la perception de la stigmatisation et les comportements suicidaires (Kaniuka et al., 2019). Étant donné que

le fait d’être out représente un moyen conséquent de recevoir du soutien social (Cox, Dewaele, Van Houtte & Vincke, 2011; Dewaele, Van Houtte & Vincke, 2014; Fish & Weis, 2019; Mohr & Fassinger, 2003), l’outness est alors liée à un degré plus faible de conscience de la stigmatisation (Lewis et al., 2003).

Cependant, la relation entre la divulgation et le bien-être n'est pas uniforme et peut comporter certains risques (Legate et al., 2012). Bien que les études indiquent généralement une relation positive entre l’outness et les signes de bonne santé mentale, quelques recherches montrent des résultats négatifs dans certains contextes (Legate et al., 2012). Par exemple, des chercheur·euses ont constaté des tendances suicidaires plus élevées ainsi que davantage de violences verbales et physiques rapportées chez les jeunes LGB ayant fait leur coming out auprès de leur famille, par rapport à ceux·celles qui ne l'avaient pas fait (D’Augelli, Hershberger & Pilkington, 1998 cité dans Legate et al., 2012). De même, Cole (2006, cité dans Legate et al., 2012) a démontré que, dans certaines situations, la dissimulation de l'orientation sexuelle pouvait réduire certains effets négatifs du stress, surtout chez les individu·es étant plus sensibles aux menaces environnementales.

En outre, même si les corrélations entre le coming out et le bien-être sont généralement positives, elles restent faibles, ce qui suggère que les bénéfices de la divulgation peuvent être influencés par des variables socio-contextuelles et des facteurs de personnalité (Legate et al., 2012). Ainsi, bien que l'implication dans la communauté LGBTQIA+ puisse encourager une plus grande outness, cette divulgation comporte des risques et ses résultats peuvent varier en fonction du contexte social et des caractéristiques individuelles (Legate et al., 2012). Pour conclure, le fait d’être engagé au sein de la communauté LGBTQIA+ médie l’effet de l’outness sur le bien-être (Roberts & Christens, 2021).

6. Conclusion

Pour résumer, les femmes ayant une sexualité minoritaire subissent effectivement des oppressions liées d’une part à leur orientation sexuelle non hétéronormative et d’autre part à leur expression de genre, que celle-ci soit conforme aux normes ou non. Comme vu précédemment, il existe de la littérature concernant les différentes formes de violences lesbophobes, certaines étant davantage étudiées que d’autres (e.g., violences sexuelles, physiques et verbales). Cependant, d’une part, les études croisant les violences lesbophobes à l’expression de genre classent généralement toutes les formes de violence ensemble. D’autre part, lorsque les auteur·es ont étudié les différentes formes de violences de manière séparée, les

données sont contradictoires et il n'est pas aisé de sortir des tendances des différentes études. En outre, il existe également un nombre très limité de recherches intégrant pleinement et à part entière le groupe « androgyne » dans leur étude.

De plus, bien que la recherche concernant les existences et expériences des minorités de genre et minorités sexuelles ait émergé dans les années 90, la population des femmes et minorités de genre ayant une sexualité minoritaire a été moins étudiée que celles des hommes (Schneider, 2001 cité dans D'Augelli, 2003). En effet, la lesbophobie est un phénomène qui reste encore actuellement sous-estimé (Balsam, 2001) et invisibilisé (Arc & Vellozzo, 2012). Les violences envers les femmes et minorités de genre ayant une sexualité minoritaire sont encore souvent étudiées de façon indifférenciées avec les violences envers la communauté LGBTQIA+ de manière globale. Or, l'homophobie ne permet pas d'expliquer les expériences particulières induites par la lesbophobie (Braga et al., 2022). De plus, il n'est pas pertinent non plus d'analyser la lesbophobie en termes d'oppression envers les femmes hétérosexuelles (Braga et al., 2022). En effet, la lesbophobie produit des contextes spécifiques de vulnérabilité envers les femmes et minorités de genre non hétérosexuelle (Braga et al., 2022), il est donc nécessaire de l'étudier comme une forme de violence distincte et spécifique.

Finalement, la conscience de la stigmatisation, l'outness et l'engagement au sein de la communauté constituent des facteurs influençant les réponses au stress et par conséquent, la santé mentale des personnes ayant une sexualité minoritaire.

Dès à présent, afin de mentionner notre population cible, à savoir les femmes et minorités de genre ayant une sexualité minoritaire, nous utiliserons le terme « personnes LBT+ » (Lesbiennes, Bisexuelles et Trans*) pour des raisons de simplifications et assurer plus de légèreté pour la lecture. De plus, les violences liées à une orientation non hétérosexuelle seront regroupées sous le terme générique de « violences lesbophobes ». Finalement, et afin d'également assurer une lecture plus aisée, nous avons décidé d'accorder au féminin notre population cible.

7. Objectifs, hypothèses et prédictions

À ce jour, de nombreuses études mettent en évidence le fait que les minorités sexuelles et minorités de genre sont des populations étant plus à risque de vivre des agressions/violences/victimisations au cours de leur vie, en comparaison à la population générale (Erickson-Schroth, Wu & Glaeser, 2020). Cependant, la population des lesbiennes est

largement sous-représentée dans la recherche et les données statistiques sous-estiment la réelle incidence des violences lesbophobes (ELC, 2021). De plus, les violences lesbophobes sont souvent analysées de manière générale et non en fonction des différentes formes de violence, et la population des lesbiennes est également appréhendée comme un groupe homogène (ELC, 2021).

L'objectif principal de ce mémoire est d'explorer les violences lesbophobes, sous différentes formes, en Belgique francophone, les études actuelles menées Belgique étant restreintes. Plus particulièrement, nous souhaitons étudier le lien entre les violences lesbophobes et l'expression de genre, ainsi que l'effet de la conscience de la stigmatisation sur cette relation et les rôles de deux autres facteurs (e.i. outness et engagement au sein de la communauté). Nous souhaitons également étudier les violences lesbophobes non pas comme un tout mais dans la diversité et pluralité de leurs manifestations, à savoir sous la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, sexuelles, économiques et matérielles, de discriminations, ainsi que de violences au sein-même de la communauté LGBTQIA+. En explorant ces relations, nous souhaitons tout d'abord donner de la visibilité aux vécus des personnes LBT+ en Belgique francophone. Ensuite, nous souhaitons également apporter des pistes pour les recherches futures et implications pratiques concernant les violences lesbophobes, leur contexte, ainsi que le rôle de différents facteurs (e.i. expression de genre, conscience de la stigmatisation, engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ et outness).

Hypothèse 1. Nous faisons l'hypothèse qu'un score d'expression de genre élevé, c'est-à-dire une expression de genre davantage masculine, est associé à un taux plus élevé de violences totales rapportées. En effet, les personnes LBT+ ayant une expression de genre « butch » ont plus de chances d'être victimes de violences de manière générale en comparaison aux « femmes » (Rosario, Schrimshaw & Hunter, 2008; Worthen, 2023). Dès lors, nous nous attendons à observer un taux de violences rapportées plus élevé chez les LBT+ « butchs » en comparaison avec les LBT+ « femmes ».

Ensuite, concernant la fréquence des différentes formes de violences en fonction de l'expression de genre, voici nos hypothèses et prédictions ;

Hypothèse 1a. En ce qui concerne les discriminations, nous faisons l'hypothèse que les taux de discriminations diffèrent entre les groupes « butch » et « femme » et qu'un score d'expression de genre élevé est associé à un taux plus élevé de discriminations. Il est vrai que plusieurs études ont mis en évidence une plus grande incidence de discriminations envers les « butchs » (Huxley et al., 2014; Levitt & Horne, 2002; Levitt et al., 2003; Rosario et al., 2008 ;

Worthen 2024). Ainsi, nous nous attendons à observer un niveau de discriminations rapportées plus élevé chez les « butchs » en comparaison aux « femmes ».

Hypothèse 1b. Au niveau des violences psychologiques, nous émettons l'hypothèse que les taux diffèrent entre les deux groupes, et plus particulièrement qu'un score d'expression de genre faible, c'est-à-dire une expression de genre davantage féminine, est associé à un taux plus élevé de violences psychologiques rapportées. En effet, les « femmes » subissent davantage d'harcèlement que leurs homologues « butchs » (Levitt et al., 2013; Worthen, 2024). Dès lors, nous nous attendons à observer un niveau de violences psychologiques rapportées plus élevé chez les « femmes », comparé aux « butchs ».

Hypothèse 1c. Au sujet de la violence au sein de la communauté LGBTQIA+, nous faisons l'hypothèse que les taux diffèrent entre les deux groupes et qu'un score d'expression de genre faible est associé à un taux plus élevé de violences au sein même de la communauté. Différentes recherches mettent en évidence une plus grande incidence de violences envers les « femmes » au sein de la communauté, ce phénomène étant expliqué via le concept de « femmophobie » (Huxley et al., 2014 ; Blair & Hoskin, 2014 ; Hoskin, 2020). Nous nous attendons donc à observer un niveau de violences au sein même de la communauté plus élevé chez les « femmes » que chez les « butchs ».

Hypothèse 1d. à hypothèse à 1f. Concernant les sous-hypothèses suivantes, étant donné que la littérature concernant les « butchs » et les « femmes » offre des résultats contradictoires (e.i. violences sexuelles) ou n'étudie que très peu ces formes de violences lesbophobes séparément (e.i. violences verbales, matérielles, économiques et physiques), notre approche est exploratoire. Dès lors, nous ne prenons pas de direction quant aux différences entre les deux groupes. Pour les violences sexuelles, verbales, physiques, économiques et matérielles, nous émettons l'hypothèse exploratoire que les taux de violences diffèrent entre les deux groupes.

Hypothèse 2. Concernant la relation entre le degré d'outness et les violences lesbophobes, nous faisons l'hypothèse qu'un score élevé d'outness, c'est-à-dire un haut degré d'outness, est associé à un taux plus élevé de violences totales rapportées. En effet, certaines études ont mis en évidence une plus grande incidence de violences, notamment verbales et physiques, rapportées par les personnes LBT+ après avoir fait leur coming-out, en comparaison avec celles qui ne l'avaient pas fait (D'Augelli, Hershberger & Pilkington, 1998 cité dans Legate et al., 2012). Ainsi, nous nous attendons à observer un niveau de violences totales plus élevé chez les personnes rapportant un haut degré d'outness.

Hypothèse 3. Au niveau du lien entre l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ et des violences lesbophobes, nous émettons l'hypothèse exploratoire qu'un score élevé d'engagement est associé à un taux plus élevé de violences totales rapportées. Il est envisageable que le fait d'être engagée au sein de la communauté (e.g., se rendre dans des lieux LGBTQIA+ publics, à des événements, etc.) rende son orientation sexuelle minoritaire plus visible. De plus, sachant que les violences lesbophobes sont expliquées par l'orientation non-hétérosexuelle mais également par la perception de l'orientation non-hétérosexuelle (Lehavot et al., 2012 ; Matheson et al., 2021), nous pensons qu'une personne engagée au sein de la communauté est alors plus visible en tant que minorité et donc plus à risque de subir des violences. Dès lors, nous nous attendons à observer un niveau de violences totales plus élevées chez les personnes rapportant un haut degré d'engagement au sein de la communauté.

Hypothèse 4. Nous faisons l'hypothèse exploratoire que la conscience de la stigmatisation modère la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes. En effet, les personnes rapportant un haut degré de conscience de la stigmatisation rapportent également avoir vécu davantage d'incidents violents et crimes de haine (Strizzi, Fernández-Agis, Parrón-Carreño, Alarcón-Rodríguez, 2016). En conséquence, nous pensons qu'au plus une personne s'attend à vivre des violences et discriminations, au plus elle est susceptible d'en rapporter. Dès lors, nous nous attendons à ce que la conscience de la stigmatisation agisse comme une variable modératrice de la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes.

Partie empirique

1. Méthode

1.1. Procédure

Le questionnaire a été réalisé sur le logiciel *Qualtrics* et les données ont été récoltées en ligne. La période de recrutement s'est déroulée du 03/05/24 au 08/07/24. Afin de récolter les données, nous avons contacté par email 27 associations LGBTQIA+ de Bruxelles et Wallonie en leur demandant de relayer à leur communauté un lien dirigeant vers notre questionnaire. De plus, nous avons également publié ce même lien sur trois différents groupes de la communauté LGBTQIA+ sur les réseaux sociaux. Finalement, nous avons également contacté quatre personnalités LGBTQIA+ connues sur les réseaux sociaux afin de partager notre questionnaire. Les personnes étaient donc invitées à participer à l'étude en suivant un lien sécurisé ou en scannant un QR code les redirigeant vers le questionnaire à remplir en ligne sur *Qualtrics*. Toutes les données ont été récoltées et sauvegardées de manière anonyme. Les critères

d'inclusion, les risques et le caractère anonyme de l'enquête étaient explicités dans l'introduction du questionnaire. De plus, nous y avons communiqué notre adresse email afin de donner la possibilité aux participantes de nous contacter au besoin. Étant donné que le questionnaire était administré de manière virtuelle, il était possible pour les participantes de le compléter en plusieurs fois ainsi que de revenir aux pages précédentes si nécessaire. Aucune limite de temps n'a été donnée pour compléter le questionnaire.

1.2. Participantes

Nous avons initialement récolté une totalité de 358 réponses. Cependant, après avoir supprimé les données incomplètes ($N = 65$) et les réponses de participantes ne correspondant pas aux quatre critères d'inclusion ($N = 20$), l'échantillon final est composé de 273 personnes. Les critères d'inclusion étaient les suivants : 1) être majeur·e, 2) être une femme cisgenre ou transgenre (c.f. lexique) ou appartenir à une minorité de genre (c.f. lexique), 3) avoir une sexualité minoritaire (e.i. non hétérosexuelle), 4) vivre ou avoir vécu en Belgique (i.e., Bruxelles et/ou Wallonie) lors des 12 derniers mois. Lorsqu'une personne ne correspondait pas à ces critères d'inclusion, elle était automatiquement dirigée vers la fin du questionnaire.

Nous allons ci-dessous décrire la distribution de nos données démographiques selon l'échantillon total.

Age. La tranche d'âge de 18 à 24 ans est la plus représentée (46.9%), suivie respectivement de la tranche d'âge de 25 à 34 ans (37.4%), 35 à 44 ans (11.4%), 45 à 54 ans (2.9%), 55 à 64 ans (1.5%), et pour finir la tranche d'âge au-dessus de 65 ans (0%). En effet, aucune personne de plus de 65 ans n'a répondu à notre questionnaire.

Identité de genre. Nous observons une majorité de personnes s'identifiant comme des femmes cisgenres (63.4%), suivi des personnes s'identifiant comme genderqueer (e.g. non binaire, genderfluid, agendre) (c.f. lexique) (27.5%), ensuite des femmes transgenres (6.2%) et finalement la catégorie « autre » (2.9%). Dans cette dernière catégorie, nous notons des auto-déclarations d'identité de genre telles que « en questionnement », demiboy, bigenre, etc.

Ethnie. L'échantillon se distribue comme suit ; Blanc·hes/Caucasien·nes/Européen·nes (94.1%), Arabe/Moyen-Orient/Afrique du Nord (2.9%), Afrique du Sud ou Afrique Centrale (2.2%), Amérique du Sud/Latino·a (0.4%) et Asie (0.4%). Une très grande majorité de l'échantillon est donc blanche/caucasienne/européenne.

Niveau d'éducation. La catégorie la plus représentée est celle ayant un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau master/licence (36.7%), suivie de la catégorie ayant un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bachelier (33.7%), suivie elle-même de la

catégorie ayant un certificat d'études secondaires supérieures (26.7%). Finalement, nous retrouvons la catégorie « autres » (3.3%) avec par exemple des personnes ayant un CE1D, un baccalauréat français, un CEB, un certificat de qualification, etc.

Habitat. Plus de la moitié des personnes ayant complété le questionnaire habite dans un milieu urbain (69.2%), contre 16.5% de personnes habitant dans un milieu suburbain et 14.3% en milieu rural.

Situation familiale. Nous observons que 67.8% des personnes sont seul·es, contre 17.9% étant en couple avec plusieurs revenus et 14.3% en couple avec un seul revenu.

Orientation sexuelle. Concernant notre échantillon, 30,4% des personnes s'identifient comme étant lesbienne, 26% comme étant bisexuel·le, 18.7% pansexuel·le, 13.9% queer, 7% « autres » et 4% en questionnement. Dans la catégorie « autres », nous retrouvons des personnes s'identifiant comme asexuelles, aromantiques, sapiosexuelles, etc.

Nous avons décidé de diviser notre population en deux catégories distinctes, à savoir les « femmes » et les « butchs ». En effet, comme il le sera mentionné dans le point 1.3.1., il n'est pas statistiquement pertinent de diviser notre échantillon en plus de deux catégories. Nous justifions notre choix et la façon dont nous avons créé ces deux catégories dans un point suivant (cf. Point 1.3.1. Expression de genre). Le tableau 1 offre une vue d'ensemble de notre échantillon total et des données démographiques récoltées pour chaque catégorie.

Tableau 1. Présentation de notre échantillon total et distribution des données démographiques selon les catégories « femmes » et « butchs »

Catégorie expression de genre x variables démographique	« Femme »		« Butch »	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Age				
18-24 ans	32/82	39	96/191	50.3
25-34 ans	32/82	39	70/191	36.7
35-44 ans	11/82	13.4	20/191	10.5
45-54 ans	4/82	4.8	4/191	2.1
55-64 ans	3/82	3.7	1/191	0.5
Identité de genre				
Femmes cisgenre	63/82	76.8	110/191	57.6
Femme trans*	9/82	11	8/191	4.2
Genderqueer	9/82	11	66/191	34.6
Autre	1/82	1.2	7/191	3.6
Ethnie				
Afrique du Sud ou Afrique Centrale	3/82	3.7	3/191	1.6

<i>Amérique du Sud/Latino·a</i>	0/82	0	1/191	0.5
<i>Arabe/Moyen-Orient/Afrique du Nord</i>	3/82	3.7	5/191	2.6
<i>Asie</i>	0/82	0	1/191	0.5
<i>Blanc·he/Caucasien·ne/Européen·ne</i>	76/82	92.7	181/191	94.8
Niveau d'éducation				
<i>Supérieur, niveau bachelier</i>	30/82	36.6	62/191	32.5
<i>Supérieur, niveau master</i>	32/82	39	67/191	35
<i>Études secondaires supérieures</i>	18/82	22	55/191	28.8
<i>Autre</i>	2/82	2.4	7/191	3.7
Habitat				
<i>Milieu rural</i>	14/82	17.07	25/191	13.1
<i>Milieu suburbain</i>	13/82	15.85	32/191	16.8
<i>Milieu urbain</i>	55/82	67.07	134/191	70.7
Situation familiale				
<i>En couple avec plusieurs revenus</i>	20/82	24.4	29/191	15.2
<i>En couple avec un revenu</i>	16/82	19.5	23/191	12
<i>Seul·e</i>	46/82	56.1	139/191	72.8
Orientation sexuelle				
<i>Bisexual·le</i>	32/82	39	39/191	20.4
<i>En questionnement</i>	2/82	2.4	9/191	4.7
<i>Lesbienne</i>	17/82	20.7	66/191	34.6
<i>Pansexuel·le</i>	19/82	23.8	32/191	16.8
<i>Queer</i>	7/82	8.5	31/191	16.2
<i>Autre</i>	5/82	6.1	14/191	7.3

1.3. Matériel

Dans le cadre de ce mémoire, afin de récolter nos données, nous avons effectué des mesures directes de nos trois variables principales, à savoir l'expression de genre, les violences lesbophobes, ainsi que la conscience de la stigmatisation. De plus, nous avons également mesuré l'engagement au sein de la communauté et le degré d'outness.

1.3.1. Expression de genre

Afin de mesurer l'expression de genre, la *Gender Expression Measure among Sexual Minority Women* (GEM-SMW ; Lehavot et al., 2011) a été complétée. Cette échelle est composée de 15 items et divisée en trois sous-échelles évaluant l'apparence (7 items) (e.g., « je ne me maquille jamais »), les rôles genrés (4 items) (e.g., « j'aime les activités qui impliquent des outils, comme les travaux mécaniques ou les réparations ménagères ») ainsi que l'expression émotionnelle (4 items) (e.g., « je ne montre presque jamais mes émotions »). Les participantes sont invitées à répondre sur une échelle de Likert allant de 1 (totalement en désaccord) à 6 (totalement d'accord). Le score de certains items est inversé (items 3, 6, 7, 11 et 12). Nous avons ensuite créé un score composite. Cependant, les scores composites des personnes s'auto-identifiant comme « androgyne » et « butch » semblent être très proches (cf.

Annexe 1.a. à 1.f. pour une explication approfondie). Dès lors, la limite entre les deux catégories étant très faible, nous ne pouvons pas les cliver aisément et avons alors décidé de les inclure dans une et même catégorie, à savoir celle des « butchs », le reste des personnes étant inclus dans la catégorie des « femmes ». Sachant qu'un score élevé reflète une expression de genre davantage masculine, un score compris entre 0 et 3 correspond à la catégorie « femme » et un score supérieur à 3 et compris jusqu'à 6 correspond à la catégorie « butch ». Nous avons encodé ces deux catégories dans les analyses statistiques de la sorte que le groupe « femme » corresponde à « -1 » et le groupe « butch » à « 1 ». Notons que cette échelle est particulièrement intéressante pour notre population cible car elle a été spécifiquement développée pour mesurer l'expression de genre auprès de femmes ayant une sexualité minoritaire et a démontré une bonne validité auprès de cette population (Lehavot et al, 2011). La consistance interne pour cette échelle de mesure était modérée ($\alpha = .612$). L'alpha de Cronbach n'aurait pas pu être amélioré en enlevant un item, nous avons donc décidé de garder l'échelle initiale à 15 items puisque l'alpha est tout de même à un niveau acceptable (e.i. un alpha de Cronbach compris entre .6 et .7 est modéré).

Nous avons également demandé aux participantes d'auto-déclarer leur expression de genre. Pour ce faire, les participantes devaient juger leur degré d'identification à quatre expressions de genre (androgyn, butch, femme, fluide) sur une échelle de Likert allant de 1 (je ne m'identifie pas du tout) à 6 (je m'identifie totalement).

1.3.2. Violences lesbophobes

Dans le but de mesurer les violences lesbophobes, nous avons composé un questionnaire sous forme de huit sections, chaque section correspondant à un type de violence en particulier (e.g., violence verbale, violence physique, discrimination, etc.), la définition de chaque violence a été donnée dans le questionnaire. Cette variable a été construite en nous basant sur des sources préexistantes (D'haese et al., 2016; Szymanski & Henrichs-Beck, 2014). Pour chaque type de violence, nous avons demandé aux participantes de juger la fréquence à laquelle elles vivaient ou avaient vécu des expériences lesbophobes au cours des 12 derniers mois. Pour ce faire, elles ont répondu en jugeant la fréquence selon une échelle de Likert allant de 1 (e.g., « je n'ai jamais vécu de violences verbales ») à 5 (e.g., « oui, je vis des violences verbales quotidiennement »). Dès lors, un score de 1 indique l'absence de violence, 2 indique une faible fréquence (e.i. moins d'une fois par mois), 3 indique une fréquence mensuelle (e.i. au moins une fois par mois), 4 indique une fréquence hebdomadaire (e.i. au moins une fois par semaine) et 5 indique une fréquence quotidienne. Nous avons également construit un score composite total comprenant tous les types de violences, un score élevé reflétant un haut taux de violences lesbophobes

rapportées. Finalement, à titre indicatif et qualitatif pour chaque type de violence (hormis pour la violence intracommunautaire), pour les participantes ayant vécu au moins une fois des violences lesbophobes, nous leur avons également demandé la nature de ces expériences (e.g., qui, où, conséquences sur la santé mentale). De plus, concernant les violences sexuelles uniquement, il a été demandé aux participantes d'indiquer la nature de celles-ci (e.g., attouchements sexuels, érotisation des relations queer, viol, etc.), la réponse à cette sous-question n'était cependant pas obligatoire.

1.3.3. Conscience de la stigmatisation

Une version modifiée du *LGBTQ Stigma Consciousness Questionnaire* (SCQ ; Pinel, 1999) pour les femmes et minorités de genre a été complétée afin de mesurer le degré de conscience des individu·es concernant leur statut marginalisé/stigmatisé en tant que personne ayant une sexualité minoritaire, c'est-à-dire dans quelle mesure ces personnes interprètent-elles leurs expériences comme étant liées à leur appartenance à un groupe minoritaire. Le questionnaire est composé de 10 items (e.g., « la plupart des personnes hétérosexuelles ont du mal à considérer les personnes queer comme des égales ») à évaluer selon une échelle de Likert allant de 1 (totalement en désaccord) à 7 (totalement d'accord). Le score de certains items a été inversé (items 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9). Nous avons ensuite créé un score composite, un score élevé représente un haut degré de conscience de la stigmatisation due à l'appartenance à un groupe minoritaire. La consistance interne pour cette échelle de mesure était élevée ($\alpha = .793$) (e.i. un alpha de Cronbach compris entre 0.7 et 0.8 est satisfaisant).

1.3.4. Engagement au sein de la communauté

L'engagement au sein de la communauté a été mesuré via un item où nous avons demandé aux participantes de juger si elles considéraient être engagé·es au sein de la communauté LGBTQIA+ sur une échelle allant de 1 (totalement en désaccord) à 5 (totalement d'accord). Cette mesure a été construite sur base de sources préexistantes (Feinstein, Dyar & London, 2017; Roberts & Christens, 2021). Un score élevé reflète un taux d'engagement élevé.

1.3.5. Outness

Le degré d'outness a été mesuré à l'aide d'une échelle à mesure unique (e.g., un seul item) où les participantes devaient juger le degré auquel elles sont out sur une échelle allant de 1 (totalement en désaccord) à 5 (totalement d'accord). Un score élevé reflète un haut degré d'outness. Sachant qu'une étude a démontré que les échelles à mesure unique sont plus efficaces que les échelles à mesures multiples afin de mesurer le degré d'outness (Wilkerson, Noor, Galos & Rosser, 2016) et au vu du nombre élevé de variables déjà incluses dans cette recherche, nous

avons décidé de mesurer cette variable à l'aide d'un seul item. Cette variable a été créée sur base d'une source préexistante (Wilkerson et al., 2016).

1.4. Analyse des données

Les données de ce mémoire ont été analysées via le logiciel statistique Jamovi (The jamovi project, 2021). Les variables utilisées lors des analyses se résument comme suit :

- Expression de genre : variable indépendante catégorielle (« butch » et « femme »). Le groupe « butch » a été encodé « 1 » et le groupe « femme » a été encodé « -1 » . Ou variable indépendante continue (score composite).
- Violences lesbophobes totales : variable dépendante continue.
- Violences lesbophobes verbales, physiques, psychologiques, matérielles, économiques, sexuelles, au sein de la communauté et discriminations : variables dépendantes ordinales à 5 niveaux. Pour rappel, un score de 1 indique l'absence de violence, 2 indique une faible fréquence, 3 indique une fréquence mensuelle, 4 indique une fréquence hebdomadaire et 5 indique une fréquence quotidienne.
- Conscience de la stigmatisation : variable modératrice continue.
- Outness : variable indépendante ordinale à 5 niveaux. Le niveau 1 correspond à « pas du tout out », 2 à « très peu out », 3 à « modérément out/indécise », 4 à « largement ou »" et 5 à « totalement out ».
- Engagement au sein de la communauté : variable indépendante ordinale à 5 niveaux. Le niveau 1 correspond à « pas du tout engagée », 2 à « très peu engagée », 3 à « modérément engagée/indécise », 4 à « largement engagée » et 5 à « totalement engagée ».

Tout d'abord, nous avons vérifié si la distribution de nos données relatives aux violences totales suit une loi normale, cette étape préliminaire est importante afin de faire le bon choix concernant les tests statistiques que nous allons faire. Le test Shapiro-Wilk démontre que les données ne suivent pas une distribution normale concernant le groupe « butch » ($W = 0.771$, $p < .001$), de même pour le groupe « femme » ($W = 0.817$, $p < .001$). De plus, les analyses des skewness indiquent une forte asymétrie positive de la distribution des données des deux groupes, la skewness des « femmes » étant égale à 1.14 et celles des « butchs » à 2.36. En effet, nous observons une concentration plus importante des données à gauche et une longue queue à droite (c.f. figure 2). Puisque nos données ne suivent pas une distribution normale, nous avons alors effectué un test de Mann-Whitney U. Ce test non-paramétrique nous permet de mesurer

la différence dans la répartition des rangs des deux groupes, à savoir celui des « butchs » et des « femmes ». Nous avons également analysé les statistiques descriptives des violences totales selon les deux groupes. Puisque nos données ne suivent pas une distribution normale, nous avons analysé les médianes des rangs et non les moyennes.

Ensuite, nous avons effectué les tests nécessaires pour répondre à nos sous-hypothèses, c'est-à-dire celles concernant les sous-types de violences. En premier lieu, nous avons effectué des analyses descriptives afin de contextualiser les données de chaque sous-type de violence. Nous avons également utilisé des histogrammes et courbes de densité pour illustrer la répartition des différentes formes de violence selon les deux groupes. Ensuite, étant donné qu'il s'agit de variables ordinales à 5 niveaux, nous avons également effectué des tests de Mann-Whitney U. Néanmoins, en raison du nombre très restreint de réponses concernant les violences physiques ($N = 15$), économiques ($N = 10$) et matérielles ($N = 2$), nous avons décidé de ne pas effectuer de tests statistiques sur ces variables. En effet, la petite taille des échantillons de personnes ayant rapporté ces violences (e.i. fréquence au-delà de 1) ne permet pas d'obtenir des résultats fiables.

Par après, afin de répondre à notre deuxième hypothèse concernant le lien entre le degré d'outness et les violences totales, nous avons tout d'abord vérifié la normalité des données des violences totales pour chaque groupe de degré d'outness. Le test Shapiro-Wilk démontre que seules les données de la variable des violences totales du groupe « pas du tout out » (e.i. groupe 1) suivent une distribution normale ($W = .83$, $p = .101$). Concernant les autres groupes d'outness (e.i. groupe 2 à 5), les analyses des skewness indiquent une asymétrie positive de la distribution des différents groupes (respectivement skew = 0.89; skew = 3.04; skew = 1.2; skew = 2.22). En effet, nous observons une concentration plus importante des données à gauche et une longue queue à droite (c.f. figure 8). Étant donné que les violences totales ne suivent pas une distribution normale pour la plupart des groupes, nous avons alors effectué un test non paramétrique de Kruskal-Wallis. Avant cela, nous avons analysé les statistiques descriptives relatives aux variables « outness » et « violences lesbophobes totales » afin de contextualiser les données.

De plus, dans le but de répondre à notre troisième hypothèse concernant le lien entre le degré d'engagement et les violences totales, nous avons tout d'abord analysé les statistiques descriptives de nos variables. Ensuite, nous avons vérifié la normalité des données des violences

totales pour chaque groupe de degré d'engagement. Les résultats du test de Shapiro-Wilk indiquent que les données des violences totales de tous les groupes d'engagement (e.i. groupe 1 à 5) ne suivent pas une distribution normale (respectivement $W = .62, p < .001$; $W = .8, p < .001$; $W = 0.74, p < .001$; $W = 0.82, p < .001$; $W = .83, p < .001$). Les analyses des skewness indiquent qu'hormis le groupe pas du tout engagé (e.i. groupe 1, skew = -0.86), toutes les distributions (e.i. groupe 2 à 5) présentent une asymétrie positive (respectivement skew = 1.36; skew = 2.29; skew = 2.09; skew = 1.82). Dès lors, pour le groupe « pas du tout engagé », l'asymétrie négative est modérée, les données sont plus fréquentes à droite. Pour tous les autres groupes, les asymétries positives sont fortes, les données sont fortement décalées à gauche (c.f. figure 9). Étant donné que les données ne suivent pas une distribution normale, nous avons effectué un test de Kruskal-Wallis. La p-valeur du test était significative, afin d'investiguer davantage les relations entre les violences totales et les groupes de degré d'engagement, nous avons effectué une analyse post-hoc. Pour ce faire, nous avons fait un test de Dwass-Steel-Critchlow-Flinger.

Concernant notre hypothèse selon laquelle la conscience de la stigmatisation joue un rôle modérateur dans la relation entre l'expression de genre et les violences, nous avons effectué un test de modération. Avant cela, nous avons vérifié que les différentes variables soient bien liées entre elles. Pour ce faire, nous avons réalisé des corrélations de Spearman, les données n'étant pas distribuées normalement. Nous avons également vérifié le facteur d'inflation de la variance (VIF) afin de tester la multicolinéarité entre les variables continues indépendantes (e.i. expression de genre et conscience de la stigmatisation). De plus, étant donné que nos données ne suivaient pas une distribution normale, nous avons appliqué le test de bootstrap à 10000 rééchantillonnages. Une fois toutes ces vérifications préalables faites, nous avons testé notre modèle de modération.

Au vu des résultats statistiques que nous avons obtenus via les précédents tests, nous avons décidé de tester deux hypothèses exploratoires supplémentaires. En effet, nous voulons effectuer des tests de médiation pour analyser le rôle médiateur de la conscience de la stigmatisation sur la relation entre l'expression de genre et les violences, ainsi que le rôle médiateur de l'engagement au sein de la communauté sur cette même relation. Pour ce faire, nous avons également vérifié les liens de corrélations entre les différentes variables, les VIF, ainsi qu'appliqué le test bootstrap à 10000 rééchantillonnages. Ensuite, nous avons effectué les tests de médiation.

2. Résultats

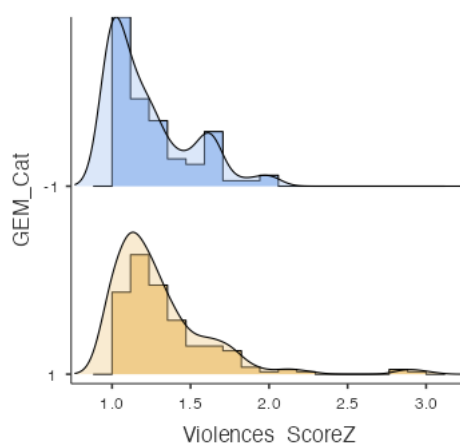
2.1. Expression de genre et violences lesbophobes totales

Nous émettons la première hypothèse qu'un score d'expression de genre élevé, c'est-à-dire une expression de genre davantage masculine, est associé à un taux plus élevé de violences totales rapportées. Dès lors, nous faisons l'hypothèse que le groupe des « butchs » rapporte plus de violences totales que le groupe des « femmes ». Pour y répondre, nous avons effectué un test de Mann-Whitney U.

Tableau 2. Statistiques descriptives des violences totales pour les deux groupes « butch » et « femme »

	N	Données manquantes	Médiane	Écart- type	Variance	Minimum	Maximum
Butch	191	0	1.25	0.33	0.11	1	3
Femme	82	0	1.13	0.26	0.07	1	2

Le tableau 2 ci-dessus nous permet d'avoir une vue d'ensemble des statistiques descriptives des violences totales pour les deux groupes d'expression de genre. La figure 2 ci-dessous quant à elle nous offre un aperçu de la distribution de la violence totale selon les deux groupes, à l'aide d'une histogramme et d'une courbe de densité. Nous observons que le groupe des « butchs » rapporte une plus grande dispersion ($s^2 = 0.11$) que le groupe des « femmes » ($s^2 = 0.07$). Les violences maximales rapportées par les « femmes » sont des violences à faible fréquence, tandis que le groupe des « butchs » rapportent des violences mensuelles. De plus, les analyses des skewness indiquent une forte asymétrie positive de la distribution des données des deux groupes, la skewness des « femmes » étant égale à 1.14 et celles des « butchs » à 2.36. En effet, nous observons une concentration plus importante des données à gauche et une longue queue à droite. Nous notons également la présence d'un pic bimodal dans le groupe des « femmes » aux alentours des valeurs 1 et 1.5.



-1 = « femme » ; 1 = « butch »

Figure 2. Histogramme et courbe de densité des violences totales pour les groupes « butch » et « femme »

Tableau 3. Résultats du test de Mann-Whitney U pour les violences totales entre les deux groupes « butch » et « femme »

Groupe	Médiane	N	U	p
Butch	1.25	191		
Femme	1.13	82		
Mann-Whitney U			6438	.02

Note. U = Statistique de Mann-Whitney; p = Valeur p.

Le test de Mann-Whitney U a démontré une différence significative entre les « femmes » et les « butchs », $U = 6438$, $p < .02$. Les « femmes » présentent un taux légèrement plus faible de violences totales (médiane = 1.13) par rapport aux « butchs » (médiane = 1.25). Afin de tester l'hypothèse unilatérale que le groupe des « butchs » rapporterait un taux significativement plus élevé de violences totales que le groupe des « femmes », nous avons ajusté la p-valeur initiale ($p = .02$) en la divisant par deux et avons obtenu une p-valeur unilatérale égale à .01. Dès lors, le groupe « butch » rapporte un taux de violences totales significativement plus élevé que celui des « femmes ».

Concernant nos sous-hypothèses liées aux différentes formes de violences, nous avons réalisé des tests de Mann-Whitney U. A titre indicatif, le tableau 4 offre un aperçu des statistiques descriptives des différentes formes de violences lesbophobes en fonction des deux groupes. De plus, l'annexe 2 comprend un tableau de la répartition des sous-types de violences lesbophobes en nombres et pourcentages pour les groupes « butch » et « femme ».

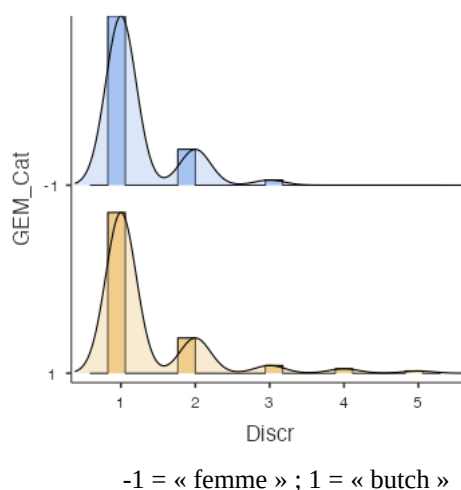
Tableau 4. Statistiques descriptives des sous-types de violences pour les groupes « butch » et « femme »

	N	Données manquantes	Médiane	Écart- type	Variance	Minimum	Maximum
Violences verbales							
<i>Butch</i>	191	0	1	0.9	0.81	1	5
<i>Femme</i>	82	0	1	0.62	0.39	1	3
Violences physiques							
<i>Butch</i>	191	0	1	0.28	0.08	1	3
<i>Femme</i>	82	0	1	0.16	0.02	1	2
Violences matérielles							
<i>Butch</i>	191	0	1	0.1	0.01	1	2
<i>Femme</i>	82	0	1	0	0	1	1
Violences économiques							
<i>Butch</i>	191	0	1	0.25	0.06	1	3
<i>Femme</i>	82	0	1	0.48	0.23	1	5
Violences psychologiques							
<i>Butch</i>	191	0	1	0.81	0.66	1	5
<i>Femme</i>	82	0	1	0.77	0.6	1	5
Violences sexuelles							
<i>Butch</i>	191	0	1	0.6	0.36	1	3
<i>Femme</i>	82	0	1	0.58	0.34	1	4
Violences au sein de la communauté							
<i>Butch</i>	191	0	1	0.75	0.57	1	5
<i>Femme</i>	82	0	1	0.7	0.49	1	4
Discrimination							
<i>Butch</i>	191	0	1	0.74	0.55	1	5
<i>Femme</i>	82	0	1	0.47	0.22	1	3

2.1.1. Expression de genre et discriminations

Pour rappel, nous faisons l'hypothèse que les taux de discriminations diffèrent entre les deux groupes, c'est-à-dire qu'un score d'expression de genre élevé est associé à un taux plus élevé de discrimination. Nous nous attendons donc à observer un taux de discriminations plus élevé chez les « butchs » que chez les « femmes ». La figure 3 nous donne un aperçu de la distribution des discriminations selon les groupes « butch » ($s^2 = 0.55$) et « femme » ($s^2 = 0.22$).

Nous observons que les données sont concentrées autour de la valeur 1 des discriminations, c'est-à-dire une absence de discriminations, et dans une moindre mesure autour de la valeur 2, c'est-à-dire des discriminations à faible fréquence. Les valeurs des « butchs » sont davantage dispersées, en effet nous observons qu'elles rapportent des violences hebdomadaires et quotidiennes, ce qui n'est pas le cas concernant les « femmes », dont le maximum est les violences mensuelles. De plus, 80.5% des « femmes » déclarent une absence de discriminations, 17.1% déclarent des discriminations à faible fréquence, 2.4% des discriminations mensuelles, et il n'y a aucune discriminations hebdomadaires ou quotidiennes déclarées pour ce groupe. Concernant les « butchs », 76.4% déclarent une absence de discrimination, 16.8% des discriminations à faible fréquence, 3.7% des discriminations mensuelles, 2.1% des discriminations hebdomadaires et 1.1% des discriminations quotidiennes. Au total, 19.5% des « femmes » rapportent des discriminations, contre 23.7% des « butchs ».



-1 = « femme » ; 1 = « butch »

Figure 3. Histogramme et courbe de densité des discriminations pour les groupes « butch » et « femme »

Tableau 5. Résultats du test de Mann-Whitney U pour les discriminations entre les deux groupes « butch » et « femme »

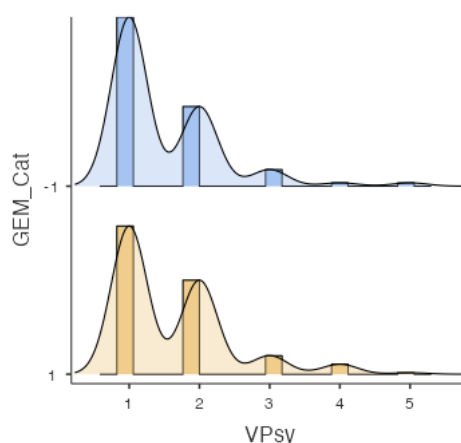
Groupe	Médiane	N	U	p
Butch	1.00	191		
Femme	1.00	82		
Mann-Whitney U			7449	.38

Note. U = Statistique de Mann-Whitney; p = Valeur p.

2.1.2. Expression de genre et violences psychologiques

Nous émettons l'hypothèse que les taux de violences psychologiques diffèrent entre les deux groupes et qu'un score d'expression de genre faible, c'est-à-dire une expression de genre

davantage féminine, est associé à un taux plus élevé de violences psychologiques rapportées. Nous nous attendons donc à observer un taux de violences psychologiques plus élevé chez les « femmes » que chez les « butchs ». La figure 4 offre un aperçu de la distribution des violences psychologiques selon les deux groupes. Nous observons que les données se concentrent principalement autour des valeurs 1 et 2, c'est-à-dire une absence de violences psychologiques et des violences à faible fréquence, avec une présence plus limitée des valeurs 4 et 5, c'est-à-dire des violences hebdomadaires et quotidiennes pour les deux groupes. La répartition en pourcentage des « femmes » et des « butchs » (respectivement) ayant déclaré des violences psychologiques est la suivante : 62.2% contre 54.4% déclarent une absence de violence, 29.3% contre 34.6% déclarent des violences à faible fréquence, 6.1% contre 6.8% des violences mensuelles, 1.2% contre 3.7% des violences hebdomadaires et 1.2% contre 0.5% des violences quotidiennes. Un total de 37.8% des « femmes » rapportent des violences psychologiques, contre 45.6% des « butchs ».



-1 = « femme » ; 1 = « butch »

Figure 4. Histogramme et courbe de densité des violences psychologiques pour les groupes « butch » et « femme »

Tableau 6. Résultats du test de Mann-Whitney U pour les violences psychologiques entre les deux groupes « butch » et « femme »

Groupe	Médiane	N	U	p
Butch	1.00	191		
Femme	1.00	82		
Mann-Whitney U			7200	.23

Note. U = Statistique de Mann-Whitney; p = Valeur p.

Les résultats du test de Mann-Whitney U n'ont pas réussi à mettre en évidence la présence d'une différence significative entre le groupe « butch » et le groupe « femme », $U = 7200$, $p = 0.23$.

2.1.3. Expression de genre et violences au sein de la communauté

Nous faisons l'hypothèse que les taux de violences au sein de la communauté diffèrent entre les deux groupes. Plus particulièrement, nous pensons qu'un score d'expression de genre faible est associé à un taux plus élevé de violences au sein même de la communauté. Dès lors, nous nous attendons à observer davantage de violences au sein de la communauté envers les « femmes », en comparaison aux « butchs ». D'un point de vue qualitatif, la figure 5 nous indique que, pour les deux groupes, les données se concentrent autour de la valeur 1, c'est-à-dire une absence de violences au sein de la communauté, et dans une moindre mesure autour de la valeur 2, c'est-à-dire des violences à faible fréquence. De plus, concernant le groupe des « femmes », 73.2% rapportent une absence de violence, 17.1% rapportent des violences à faible fréquence, 8.5% rapportent des violences mensuelles, 1.2% des violences hebdomadaires, et aucune violence quotidienne n'est rapportée. Au niveau des « butchs », 75.4% rapportent une absence de violence, 17.3% rapportent des violences à faible fréquence, 4.2% des violences mensuelles, 2.1% des violences hebdomadaires et 1.1% des violences quotidiennes. Au total, 26.8 % des « femmes » rapportent des violences au sein de la communauté, contre 24.7% des « butchs ».

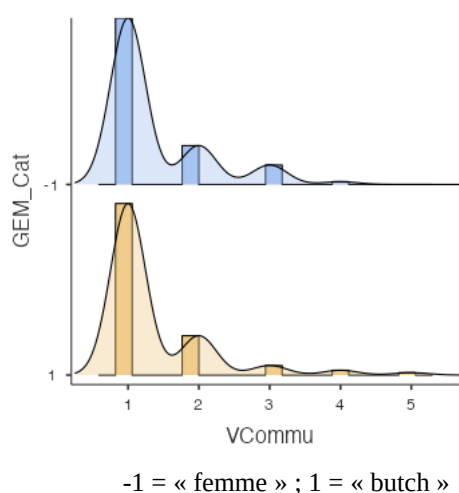


Figure 5. Histogramme et courbe de densité des violences au sein de la communauté pour les groupes « butch » et « femme »

Tableau 7. Résultats du test de Mann-Whitney U pour les violences au sein de la communauté entre les deux groupes « butch » et « femme »

Groupe	Médiane	N	U	p
--------	---------	---	---	---

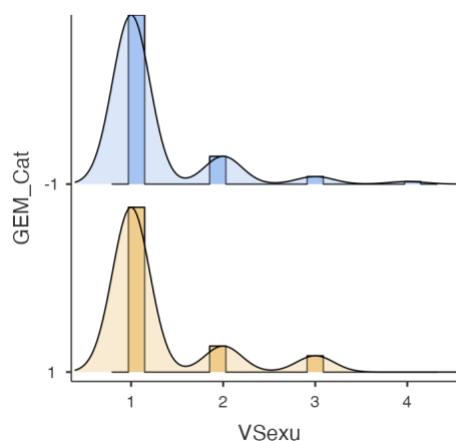
Butch	1.00	191		
Femme	1.00	82		
Mann-Whitney U			7641	.68

Note. U = Statistique de Mann-Whitney; p = Valeur p.

Le test de Mann-Whitney U n'a pas permis de montrer une différence significative entre le groupe "butch" et le groupe "femme" en ce qui concerne les violences vécues au sein de la communauté, U = 7641, p = .68.

2.1.4. Expression de genre et violences sexuelles

Pour rappel, au vu des données contradictoires présentes dans la littérature, notre hypothèse est exploratoire. Nous pensons que les taux de violences sexuelles diffèrent entre les deux groupes. La figure 6 nous montre que, pour les deux groupes, la majorité des données se concentrent autour de la valeur 1, c'est-à-dire une absence de violence des violences sexuelles, et à moindre mesure autour des valeurs 2 et 3, c'est-à-dire respectivement des violences à faible fréquence et des violences mensuelles. Nous observons que les « femmes » rapportent au maximum des violences hebdomadaires, tandis que les violences maximum des « butchs » sont mensuelles. La répartition en pourcentage des « femmes » et des « butchs » (respectivement) ayant déclaré des violences sexuelles est la suivante : 81.7% contre 79.6% déclarent une absence de violence, 13.4% contre 12.6% déclarent des violences à faible fréquence, 3.7% contre 7.9% des violences mensuelles, 1.2% contre 0% des violences hebdomadaires et il n'y a aucune violence quotidienne signalée. Un total de 18.3% des « femmes » rapportent des violences sexuelles, contre 20.5% des « butchs ».



-1 = « femme » ; 1 = « butch »

Figure 6. Histogramme et courbe de densité des violences sexuelles pour les groupes « butch » et « femme »

Tableau 8. Résultats du test de Mann-Whitney U pour les violences sexuelles entre les deux groupes « butch » et « femme »

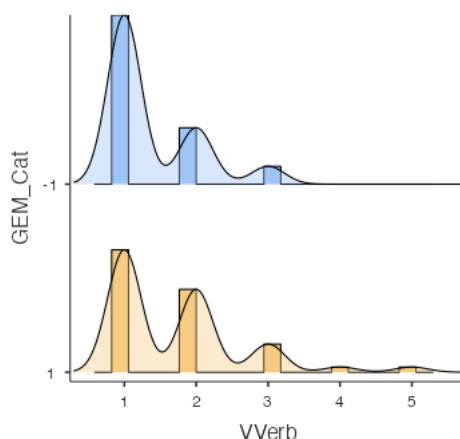
Groupe	Médiane	N	U	p
Butch	1.00	191		
Femme	1.00	82		
Man-Whitney U			7638	.64

Note. U = Statistique de Mann-Whitney; p = Valeur p.

Les résultats du test de Mann-Whitney U ne permettent pas de démontrer une différence significative entre le groupe « butch » et le groupe « femme » concernant les violences sexuelles, $U = 7638$, $p = .64$.

2.1.5. Expression de genre et violences verbales

Nous émettons l'hypothèse exploratoire que les taux de violences verbales diffèrent entre les deux groupes. Qualitativement, nous observons que les données se concentrent principalement autour de la valeur 1, c'est-à-dire une absence de violences verbales, et dans une moindre mesure autour de la valeur 2, à savoir des violences à faible fréquence, pour le groupe des « femmes » (c.f. figure 7). En comparaison, nous notons que les données du groupe « butch » présentent une plus grande dispersion ($s^2 = 0.81$) que celles du groupe des « femmes » ($s^2 = 0.39$). En effet, nous observons des valeurs plus extrêmes telles que des violences hebdomadaires et quotidiennes, respectivement valeur 4 et 5. De plus, concernant le groupe des « femmes », 69.5% rapportent une absence de violence, 23.2% rapportent des violences à faible fréquence, 7.3% rapportent des violences mensuelle, et aucune violence hebdomadaire ni quotidienne n'est rapportée. Au niveau des « butchs », 50.3% rapportent une absence de violence, 34% rapportent des violences à faible fréquence, 11.5% des violences mensuelles, 2.1% des violences hebdomadaires et 2.1% des violences quotidiennes. Au total, 49.7% des « butchs » rapportent des violences verbales, contre 30.5% des « femmes ».



-1 = « femme » ; 1 = « butch »

Figure 7. Histogramme et courbe de densité des violences verbales pour les groupes « butch » et « femme »

Tableau 9. Résultats du test de Mann-Whitney U pour les violences verbales entre les deux groupes « butch » et « femme »

Groupe	Médiane	N	U	p
Butch	1.00	191		
Femme	1.00	82		
Mann-Whitney U			6210	.002

Note. U = Statistique de Mann-Whitney; p = Valeur p.

Le test de Mann-Whitney U indique qu'il y a une différence significative entre le groupe « butch » (médiane = 1) et le groupe « femme » (médiane = 1) au niveau des violences verbales, $U = 6210$, $p = .002$. Étant donné que la p-valeur bilatérale initiale est significative ($p = .002$), nous avons souhaité effectuer une analyse post-hoc afin de tester l'hypothèse unilatérale selon laquelle le groupe des « butchs » rapporterait un taux plus élevé de violences verbales que celui des « femmes ». En effet, bien que leur médianes soient égales, le groupe des « femmes » a une moyenne égale à 1.38 tandis que celle du groupe des « butchs » est égale à 1.72. Pour ce faire, nous avons ajusté la p-valeur initiale ($p = .002$) en la divisant par deux et obtenu la p-valeur unilatérale égale à .001. Cela dit, il s'agit d'une approximation, les résultats indiquent une tendance statistique suggérant que le groupe des « butchs » rapporte un taux significativement plus élevé de violences verbales que celui des « femmes ».

2.1.6. Expression de genre et violences physiques

Pour rappel, notre hypothèse que les taux de violences physiques diffèrent entre les deux groupes est exploratoire. Néanmoins, nous observons qu'uniquement 2 « femmes » ont

rapporté des violences physiques, contre 13 « butchs ». Notre échantillon total de personnes ayant rapporté des violences physiques au-delà de la valeur 1 est donc constitué de 15 réponses, ce qui ne nous permet pas d'effectuer de tests statistiques. La répartition en pourcentage des « femmes » et des « butchs » (respectivement) ayant déclaré des violences physiques est la suivante : 97.6% contre 93.2% déclarent une absence de violence, 2.4% contre 6.3% déclarent des violences à faible fréquence, 0% contre 0.5% des violences mensuelles, et il n'y a aucune violences hebdomadaires et quotidiennes signalées. Un total de 2.4% des « femmes » rapportent des violences physiques, contre 6.8% des « butchs ».

2.1.7. Expression de genre et violences matérielles

Nous avons initialement formulé l'hypothèse exploratoire selon laquelle les taux de violences matérielles diffèrent entre les deux groupes. Cependant, il n'y a que deux personnes ayant répondu avoir déjà vécu des violences matérielles, c'est-à-dire un score supérieur à 1. En raison de la petite taille de notre échantillon, nous n'avons également pas pu effectuer de tests statistiques. Les deux uniques réponses se situent dans le groupe des « butchs » avec une valeur de 2, c'est-à-dire des violences à faible fréquence (c.f. annexe 2). Ces observations sont si minimales qu'elles ne peuvent pas réellement être interprétées.

2.1.8. Expression de genre et violences économiques

Rappelons que notre hypothèse exploratoire initiale est que les taux de violences économiques diffèrent entre les deux groupes. Néanmoins, de façon similaire à la situation des violences physiques et matérielles, la taille très restreinte de notre échantillon ne nous permet pas d'effectuer de tests statistiques. En effet, seules 10 personnes ont répondu avoir subi des violences économiques. Nous notons que 1.2% des « femmes » ont rapporté des violences économiques quotidiennement et 3.7% à faible fréquence, les 95.1% restants ne déclarent pas de violences. Concernant le groupe des « butchs », 2.1% déclare des violences matérielles à faible fréquence et 1.1% à fréquence mensuelle, les 96.8% restants ne déclarent pas de violences.

2.2. Outness et violences lesbophobes totales

Nous faisons l'hypothèse que les taux de violences totales diffèrent entre les groupes de degré d'outness, nous pensons qu'un score élevé d'outness, c'est-à-dire un haut degré d'outness, est associé à un taux plus élevé de violences totales rapportées. Afin de tester notre hypothèse, nous avons effectué un test de Kruskal-Wallis. Qualitativement, nous notons que 2.2% de l'échantillon n'est pas du tout out (e.i. outness 1), 9.5% est très peu out (e.i. outness 2), 4.4% est modérément out ou indécis, 44.7% se considère largement out et 39.2% est

totalemment out. De plus, nous observons que les données se concentrent aux alentours de la valeur 1 des violences totales, c'est-à-dire une absence de violence pour tous les groupes de degré d'outness (c.f. figure 8). En effet, les médianes des taux de violences totales des groupes de personnes peu out, modérément out ou indécises et largement out (respectivement groupe 2, 3 et 4) sont égales à 1.13, et les médianes des groupes de personnes pas du tout out et totalement out (e.i. respectivement groupe 1 et 5) sont égales à 1.25. Les groupes de personnes modérément out ou indécises (e.i. groupe 3) et totalement out (e.i. groupe 5) rapportent les taux les plus hauts de violence pour cet échantillon, à savoir des violences totales mensuelles (e.i. valeur 3).

Tableau 10. Statistiques descriptives des violences totales pour les cinq groupes de degré d'outness

	N	Données manquantes	Médiane	Écart- type	Variance	Minimum	Maximum
Outness 1	6	0	1.25	0.16	0.03	1	1.5
Outness 2	26	0	1.13	0.18	0.03	1	1.63
Outness 3	12	0	1.13	0.52	0.28	1	2.88
Outness 4	122	0	1.13	0.28	0.08	1	2.25
Outness 5	107	0	1.25	0.35	0.12	1	3

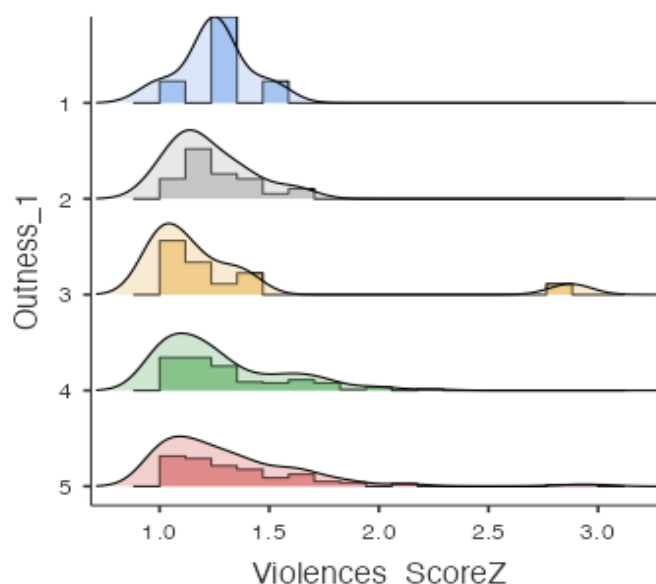


Figure 8. Histogramme et courbe de densité des violences totales des cinq groupes d'outness

Tableau 11. Résultats du test de Kruskal-Wallis pour les violences totales entre les cinq groupes de degré d'outness

Groupe	Médiane	EI	H	df	p
Outness 1	1.25	0			
Outness 2	1.13	0.22			
Outness 3	1.13	0.28			
Outness 4	1.13	0.34			
Outness 5	1.25	0.38			
Kruskal-Wallis			2.98	4	.56

Note. EI = Écart Interquartile ; H = Statistique de Kruskal-Wallis ; df = Degrés de liberté ; p = Valeur p.

Les résultats au test de Kruskal-Wallis ne mettent pas en évidence de différence significative entre au moins un des cinq groupes de degré d'outness, ($H(4) = 2.98$, $p = .56$) pour les violences lesbophobes totales.

2.3. Engagement au sein de la communauté et violences lesbophobes totales

Pour rappel, notre hypothèse exploratoire est que les taux de violences totales diffèrent entre les groupes de degré d'engagement au sein de la communauté. Plus particulièrement, nous pensons qu'un score élevé d'engagement au sein de la communauté est associé à un taux plus élevé de violences totales rapportées. Pour ce faire, nous avons appliqué un test de Kruskal-Wallis. Premièrement, d'un point de vue qualitatif, nous notons que 3.3.% de notre échantillon ont répondu ne pas du tout être engagées, 13.6% sont très peu engagées, 15.4% sont modérément engagées ou indécises, 44% sont largement engagées, et 23.8% sont totalement engagées. La figure 9 offre un aperçu de la distribution des violences totales selon les cinq groupes d'engagement. Nous observons que les médianes des violences totales des groupes pas du tout engagés, très peu engagés et modérément engagés ou indécis (respectivement groupe 1, 2 et 3) sont égales à 1.13. Concernant les groupes largement engagés et totalement engagés, celles-ci sont légèrement supérieures et égales à 1.25. Dès lors, la majorité de notre échantillon rapporte une absence de violence. Néanmoins, les groupes modérément engagés ou indécis, largement engagés et totalement engagés (respectivement groupe 3, 4 et 5) rapportent également des taux de violences plus élevés, c'est-à-dire des violences mensuelles. Il semblerait que le groupe totalement engagé (e.i. groupe 5) comporte un pic bimodal aux alentours des valeurs 1 (e.i. absence de violence) et ensuite 2 (violences à faible fréquence).

Tableau 12. Statistiques descriptives des violences totales pour les cinq groupes de degré d'engagement

	N	Données manquantes	Médiane	Écart- type	Variance	Minimum	Maximum
Engagement 1	9	0	1.13	0.06	0	1	1.13
Engagement 2	37	0	1.13	0.12	0.03	1	1.63
Engagement 3	42	0	1.13	0.38	0.14	1	2.88
Engagement 4	120	0	1.25	0.29	0.08	1	2.88
Engagement 5	65	0	1.25	0.36	0.13	1	3

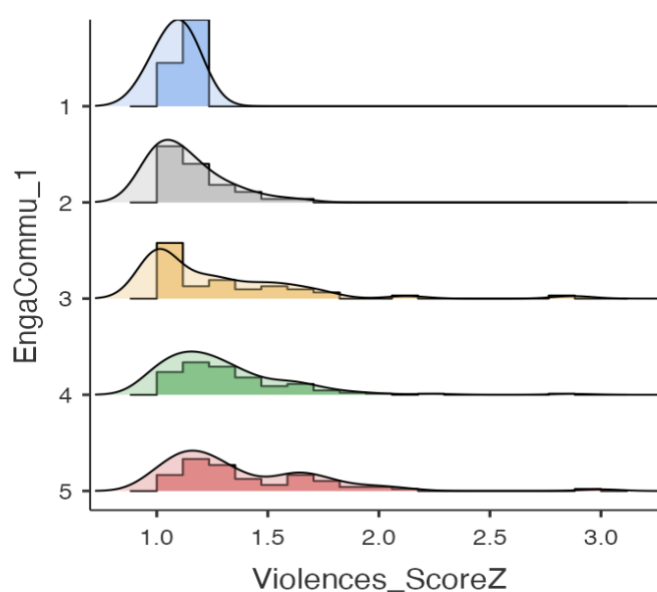


Figure 9. Histogramme et courbe de densité des violences totales des cinq groupes de degré d'engagement

Tableau 13. Résultats du test de Kruskal-Wallis pour les violences totales entre les cinq groupes de degré d'engagement

Groupe	Médiane	EI	H	df	p
Engagement 1	1.13	0.13			

Engagement 2	1.13	0.25			
Engagement 3	1.13	0.47			
Engagement 4	1.25	0.25			
Engagement 5	1.25	0.50			
Kruskal-Wallis			26.4	4	< .001

Note. EI = Écart Interquartile; H = Statistique de Kruskal-Wallis; df = Degrés de liberté; p = Valeur p.

Les résultats au test de Kruskal-Wallis démontrent la présence d'une différence significative entre les cinq groupes d'engagement concernant les violences totales ($H(4) = 26.4, p < .001$). En effet, le taux de violences totales rapportées d'au moins un des cinq groupes diffère des autres. Afin d'analyser plus en détails cette différence, nous avons effectué une analyse post-hoc via un test de Dwass-Steel-Critchlow-Flinger (DSCF).

Tableau 14. Résultats du test de Dwass-Steel-Critchlow-Flinger pour les violences lesbophobes totales entre le cinq groupe de degré d'engagement

Comparaison de paires	W	p
Groupe 1 – Groupe 2	0.56	.1
Groupe 1 – Groupe 3	1.53	.82
Groupe 1 – Groupe 4	3.9	.046
Groupe 1 – Groupe 5	4.4	.02
Groupe 2 – Groupe 3	1.9	.67
Groupe 2 – Groupe 4	5.3	.002
Groupe 2 – Groupe 5	5.98	< .001
Groupe 3 – Groupe 4	2.08	.58
Groupe 3 – Groupe 5	3.27	.14
Groupe 4 – Groupe 5	2.11	.57

Note. W = Statistique de Dwass-Steel-Critchlow-Flinger ; p = Valeur p.

Les résultats du test de DSCF ont mis en évidence une différence significative au niveau des taux de violences totales rapportées entre les groupes « pas du tout engagé » et « largement engagé » (respectivement groupe 1 et 4) ($W = 3.9, p = .046$) et les groupes « pas du tout engagé » et « totalement engagé » (respectivement groupe 1 et 5) ($W = 4.4, p = .02$). De plus, il y a également une différence significative entre les groupes de degré « très peu engagé » et « largement engagé » (respectivement groupe 2 et 4) ($W = 5.3, p = .002$) et les groupes « très

peu engagé » et « totalement engagé » (respectivement groupe 2 et 5) ($W = 5.98, p < .001$). Pour rappel, les médianes des violences totales des groupes « pas du tout engagé » et « très peu engagé » (respectivement groupe 1 et 2) est égale à 1.13 et celles des groupes « largement engagé » et « totalement engagé » (respectivement groupe 4 et 5) sont égales à 1.25. Dès lors, les groupes « largement engagé » et « totalement engagé » rapportent statistiquement davantage de violences totales que les groupes « pas du tout engagé » et « très peu engagé ».

2.4. Modération : expression de genre, violences lesbophobes totales et conscience de la stigmatisation

Nous faisons l'hypothèse exploratoire que la conscience de la stigmatisation modère la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes, pour tester cela, nous avons effectué un test de modération. Avant d'appliquer ceci, nous avons analysé les relations entre les différentes variables.

- La variable dépendante continue (violences totales) est significativement liée à la variable indépendante continue (expression de genre) ($\rho = 0.15, p = .01$) (c.f. annexe 3 pour plus de détails).
- La variable dépendante continue (violences totales) est significativement liée à la variable médiatrice continue (conscience de la stigmatisation) ($\rho = 0.44, p = < .001$) (c.f. annexe 3). Dès lors, la relation étant modérée, lorsque la conscience de la stigmatisation augmente, le taux de violences rapportées augmente généralement aussi.
- La variable indépendante continue (expression de genre) n'est pas significativement liée à la variable médiatrice continue (conscience de la stigmatisation) ($\rho = 0.12, p = < .058$) (c.f. annexe 3). Cependant, étant donné que la p-valeur est légèrement supérieure au seuil de .05, ceci peut indiquer une tendance vers une relation potentiellement significative. De plus, notre approche étant exploratoire, nous décidons tout de même d'appliquer le modèle de modération.

Avant d'effectuer la modération, nous avons également vérifié la colinéarité des deux variables continues indépendantes, à savoir l'expression de genre et la conscience de la stigmatisation. Le VIF étant égal à 1, ceci suggère qu'il n'y a pas de multicollinéarité entre ces deux variables, l'expression de genre et la conscience de la stigmatisation ne sont donc pas fortement liées entre elles. Nous pouvons donc effectuer le modèle de modération car les résultats devraient être assez fiables. Néanmoins, étant donné que les données ne suivent pas une distribution normale, nous avons appliqué le test bootstrap avec 10000 rééchantillonnages afin d'obtenir des

estimations robustes. Voici ci-dessous les résultats du modèle de modération (c.f. annexe 4 pour davantage de détails) :

Tableau 15. Résultats du test de modération de la conscience de la stigmatisation sur la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes totales

Effet	B	SE	Z	p
Expression de genre	0.04	0.03	1.6	.11
Conscience de la stigmatisation	0.13	0.02	8.16	< .001
Modération	0.03	0.02	1.3	.19

Note. B = Coefficient de régression; SE = Erreur standard; Z = statistique du test, p = Valeur p. L'analyse de modération montre que l'expression de genre n'a pas d'effet significatif sur les violences totales rapportées ($b = 0.04$, $SE = 0.03$, $Z = 1.6$, $p = .11$). De plus, l'interaction entre l'expression de genre et la conscience de la stigmatisation n'a pas d'effet significatif sur les violences totales ($b = 0.03$, $SE = 0.02$, $Z = 1.3$, $p = .19$). L'effet de l'expression de genre sur les violences totales ne varie pas significativement en fonction de la conscience de la stigmatisation. Cependant, nous observons que la conscience de la stigmatisation représente un prédicteur significatif des violences lesbophobes, et qu'elle a une influence positive significative sur les violences totales rapportées ($b = 0.13$, $SE = 0.02$, $Z = 8.16$, $p < .001$). Dès lors, au plus la conscience de la stigmatisation est élevée, au plus les violences lesbophobes totales augmentent.

2.5. Analyses supplémentaires

2.5.1. Médiation : expression de genre, violences lesbophobes totales et conscience de la stigmatisation

Nous nous demandons s'il est possible que la conscience de la stigmatisation joue un rôle médiateur dans la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes. Afin de tester cette hypothèse exploratoire, nous avons réalisé un test de médiation. Les vérifications préalables à faire sont les mêmes que celles expliquées au point précédent car les variables utilisées pour cette médiation sont les mêmes que celles utilisées pour le modération (c.f. Point 2.4. Modération : expression de genre, violences lesbophobes totales et conscience de la stigmatisation). Étant donné que les données ne suivent pas une distribution normale, nous avons également appliqué le test bootstrap avec 10000 rééchantillonnages. Les résultats du modèle de médiation sont les suivants (c.f. annexe 5 pour davantage de détails) :

Tableau 16. Résultats du test de médiation de la conscience de la stigmatisation sur la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes totales

Effet	B	SE	Z	p
Indirect	0.02	0.01	2.04	.04
Direct	0.04	0.03	1.63	.1
Total	0.07	0.03	2.4	.02

Note. B = Coefficient de régression; SE = Erreur standard; Z = statistique du test p = Valeur p.

- Effet indirect (médiation) : l'effet indirect de l'expression de genre (variable indépendante) sur les violences totales (variables dépendante) via la conscience de la stigmatisation (variable médiatrice) est significatif (B = 0.02, SE = 0.01, Z = 2.04, p = .04). La conscience de la stigmatisation joue donc un rôle médiateur dans la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes.
- Effet direct : après avoir pris en compte la médiation par la conscience de la stigmatisation, l'effet direct de l'expression de genre sur les violences totales n'est pas significatif (B = 0.04, SE = 0.03, Z = 1.63, p = .1). L'expression de genre n'a donc peut-être pas d'effet direct sur les violences lesbophobes lorsque la médiation est prise en compte.
- Effet total : l'effet total est statistiquement significatif (B = 0.07, SE = 0.03, Z = 2.4, p = .02), il existe donc une relation significative entre l'expression de genre et les violences, principalement via l'intermédiaire de la conscience de la stigmatisation.

Pour conclure, l'effet de l'expression de genre sur les violences lesbophobes passe principalement par la conscience de la stigmatisation car une fois que cet effet médiateur est pris en compte, l'expression de genre n'a pas d'effet direct sur les violences lesbophobes.

2.5.2. Médiation : expression de genre, violences lesbophobes totales et engagement au sein de la communauté

Nous avons vu précédemment que l'engagement au sein de la communauté a un effet sur les violences, nous nous demandons s'il joue un rôle de médiation dans la relation entre les violences et l'expression de genre. Afin de tester notre hypothèse exploratoire, nous allons effectuer un test de médiation. Tout d'abord, nous avons analysé les relations entre les différentes variables :

- La variable dépendante continue (violences totales) est significativement liée à la variable indépendante continue (expression de genre) ($\rho = 0.15$, $p < .01$) (c.f. annexe 6 pour plus de détails).

- La variable dépendante continue (violences totales) est significativement liée à la variable médiatrice ordinale (engagement au sein de la communauté) ($\rho = 0.3$, $p = < .001$) (c.f. annexe 6).
- La variable indépendante continue (expression de genre) est significativement liée à la variable médiatrice ordinale (engagement au sein de la communauté) ($\rho = 0.2$, $p = < .001$) (c.f. annexe 6).

Le VIF entre les deux variables indépendantes, à savoir l'engagement au sein de la communauté et la conscience de la stigmatisation est égal à 1, il y a donc une absence de multicollinéarité entre ces deux variables. Finalement, les données ne suivant pas une distribution normale, nous appliquons également le test bootstrap avec 10000 échantillonnages. Voici les résultats du modèle de médiation (c.f. annexe 7 pour plus de détails) :

Tableau 17. Résultats du test de médiation de l'engagement au sein de la communauté sur la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes totales

Effet	B	SE	Z	p
Indirect	0.02	0.01	2.25	.03
Direct	0.04	0.03	1.59	.11
Total	0.07	0.03	2.4	.02

Note. B = Coefficient de régression; SE = Erreur standard; Z = statistique du test p = Valeur p.

- Effet indirect (médiation) : l'effet indirect de l'expression de genre (variable indépendante) sur les violences totales (variable dépendante) via l'engagement au sein de la communauté (variable médiatrice) est significatif ($B = 0.02$, $SE = 0.01$, $Z = 2.25$, $p = .03$). L'engagement au sein de la communauté joue donc un rôle médiateur dans la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes.
- Effet direct : après avoir pris en compte la médiation par l'engagement au sein de la communauté, l'effet direct de l'expression de genre sur les violences totales n'est pas significatif ($B = 0.04$, $SE = 0.03$, $Z = 1.59$, $p = .11$). L'expression de genre n'a donc encore une fois peut-être pas d'effet direct sur les violences lesbophobes lorsque la médiation est prise en compte.
- Effet total : l'effet total est statistiquement significatif ($B = 0.07$, $SE = 0.03$, $Z = 2.4$, $p = .02$), il existe donc une relation significative entre l'expression de genre et les violences, principalement via l'intermédiaire de l'engagement au sein de la communauté.

Pour conclure, l'effet de l'expression de genre sur les violences lesbophobes passe principalement par l'engagement au sein de la communauté car une fois cet effet médiateur pris en compte, l'expression de genre n'a pas d'effet direct sur les violences lesbophobes.

3. Discussion

La présente étude poursuivait l'objectif d'investiguer le contexte des violences lesbophobes en Belgique francophone et l'influence de plusieurs facteurs, à savoir l'expression de genre, la conscience de la stigmatisation, l'outness et l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+. Pour ce faire, nous avons émis plusieurs hypothèses, la première étant que le groupe des « butchs » rapportent davantage de violences lesbophobes totales, en comparaison au groupe des « femmes ». Après, nous avons mené les analyses nécessaires pour répondre à nos sous-hypothèses concernant chaque sous-type de violence et leur occurrence dans les deux groupes. Ensuite, nous avons analysé le lien entre l'outness et les violences lesbophobes et par la suite le lien entre ces violences et l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+. Les résultats de notre dernière hypothèse concernant le rôle modérateur de la conscience de la stigmatisation sur la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes nous ont mené à réaliser des analyses supplémentaires. Nous avons alors testé les hypothèses selon lesquelles la conscience de la stigmatisation et ensuite l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ jouent un rôle médiateur dans la relation entre les violences et l'expression de genre.

Avant d'analyser les résultats étude par étude, voici un résumé de ceux-ci ; le groupe des « butchs » rapporte significativement plus de violences totales, en comparaison au groupe des « femmes ». Au niveau des différentes formes de violences, nous avons uniquement observé une différence au sein des deux groupes concernant les violences verbales, nous observons une tendance statistique suggérant que le groupe des « butchs » rapporte un taux significativement plus élevé de violences verbales que celui des « femmes ». L'outness n'était pas significativement liée aux violences lesbophobes mais l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ l'était. Il semblerait que les groupes « largement engagés » et « totalement engagés » rapportent des taux plus élevés de violences que les groupes « pas du tout engagés » et « très peu engagés ». En outre, la conscience de la stigmatisation ne modère pas significativement la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes, cependant elle est liée aux violences lesbophobes. En effet, au plus la conscience de la stigmatisation est élevée, au plus les violences totales rapportées augmentent. De plus, la conscience de la

stigmatisation médie la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes. Finalement, l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ médie également la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes. Nous allons dès à présent analyser ces résultats de manière plus détaillée.

3.1. Expression de genre et violences totales

Le groupe des « butchs » a rapporté un taux de violences totales significativement supérieur à celui des « femmes », bien que les médianes des deux groupes soient proches, celle des « femmes » étant égale à 1.13 et celle des « butchs » à 1.25. En effet, la majorité de notre échantillon présente des taux proches d'une absence de violence. Ce qui semblerait marquer une différence entre les deux groupes est le fait que les « butchs » rapportent davantage de violences dans les autres fréquences de violences que le groupe des « femmes », les données sont plus dispersées.

Tout d'abord, revenons sur le fait que les deux groupes présentent des médianes faibles, proches des taux d'absence de violence. Ceci peut s'expliquer par le contexte socioculturel et politique de la Belgique. En effet, le vécu des personnes LGBTQIA+ s'inscrit dans un cadre socio-culturel particulier dont les facteurs peuvent faciliter ou décourager certaines identités sexuelles et/ou de genre (Greenberg, 1995 cité dans Worthen, Lingardi & Caristo, 2017). Selon le modèle IEM présenté dans notre partie théorique, afin d'évaluer l'impact du statut minoritaire, il est essentiel de prendre en compte le point de vue de la majorité, c'est-à-dire la manière dont la culture dominante valorise ou non les personnes ayant une sexualité minoritaire (Mink et al., 2014). Il pourrait exister un lien important entre les attitudes publiques et les changements au niveau des lois et des politiques publiques (Inglehart & Welzel 2005 cité dans Worthen et al., 2017). Nous savons que la Belgique est un pays pionnier au niveau des droits LGBTQIA+, ayant légalisé le mariage homosexuel en 2003 et le droit à l'adoption en 2006 (RTBF, 2013). Ces droits ont été obtenus après de nombreuses mobilisations menées par des associations et organisations LGBTQIA+ et féministes (KetMag, 2023). En outre, il semblerait que les mesures politiques, féministes et religieuses soient liées aux attitudes envers les minorités sexuelles et de genre (Worthen et al., 2017). Plus particulièrement, un conservatisme politique est associé négativement à des attitudes positives envers la communauté LGBTQIA+. La Belgique, étant un pays progressiste et laïque, présente un contexte socio-culturel expliquant probablement en partie la prédominance de l'absence de violence rapportée dans notre étude.

Par ailleurs, plus de la moitié de notre échantillon a déclaré habiter dans un milieu urbain (69.2%), contre 16.5% en milieu suburbain et 14.3% en milieu rural. Or, de nombreuses

recherches ont mis en évidence le fait que les milieux ruraux sont généralement plus conservateurs que les milieux urbains (Luca & Kenny, 2024). Dès lors, le fait que la majorité des participantes habite dans des milieux urbains peut également expliquer une partie des taux faibles de violences. En outre, la plupart des personnes ayant répondu à notre enquête est blanche (94.1%), nos résultats auraient probablement été différents si nous avions recueilli un échantillon comprenant plus de mixité raciale. Effectivement, les personnes racisées LGBTQIA+, qu'elles s'identifient comme « butch » ou « femme », ont déjà une identité intersectionnelle.

De plus, afin de rapporter des violences lesbophobes, celles-ci doivent être perçues comme telles, c'est-à-dire que les violences doivent être interprétées comme étant dues à la sexualité minoritaire. Ceci peut être lié à la conscience de la stigmatisation. En effet, pour rappel, la conscience de la stigmatisation reflète les attentes individuelles d'une personne minorisée quant à la probabilité de vivre des discriminations et des préjudices (Pinel, 1999). D'après le modèle IEM, pour rappel, pour analyser le statut de minorité il est nécessaire de prendre en compte le point de vue de la majorité mais également celui de la minorité. L'expérience de la stigmatisation découle de l'interaction entre la société et une personne, tout en reflétant également le degré auquel cette personne s'identifie à un groupe minoritaire (Mink et al., 2014). Par ailleurs, rappelons également que Strizzi et collaborateur·rices (2016) suggèrent que les personnes ayant une plus haute conscience de la stigmatisation rapportent avoir vécu davantage de violences, en comparaison à celles ayant une conscience de la stigmatisation plus faible. Or, la médiane du groupe « butch » concernant la conscience de la stigmatisation est égale à 4.7 et celle du groupe « femme » est égale à 4.4. Dès lors, il semblerait que le groupe des butchs se situe entre les niveaux « neutre » et « plutôt conscient » de la stigmatisation, et que le groupe des « femmes » soit neutre. Notre échantillon étant majoritairement neutre concernant la conscience de la stigmatisation, il est possible que certaines violences vécues ne soient pas interprétées comme étant liées à la sexualité minoritaire.

Ensuite, le taux de violences significativement plus élevé au sein du groupe des « butchs » est à interpréter dans le cadre de l'intersectionnalité. En effet, les « butchs » transgressent les normes hétérosexuelles ainsi que les normes de genre. Nous avons vu précédemment que les minorités sexuelles sont plus à risque de vivre des violences que les personnes hétérosexuelles (Anderson, 2020; Erickson-Schroth, Wu & Glaeser, 2020), et nous savons également que la non-conformité de genre peut susciter de la négativité et de la violence (Anderson, 2020; D'Augelli et al., 2006 cité dans Worthen, 2024 ; D'haese et al., 2016). En effet, le fait d'avoir une présentation qui ne rentre pas dans le cadre hétérocisnormatif, augmente

la probabilité de réactions défavorables (Dwyer 2009, 2011 cité dans Worthen, 2024). Finalement, le fait d'être une personne LBT+ et « butch » augmente de plus de deux fois le risque de subir des violences (Worthen, 2024), voire augmente de trois fois le risque d'en subir (Worth, 2023). L'identité des personnes LBT+ « butchs » est donc intersectionnelle et les violences vécues se croisent pour former un vécu singulier, différent de celui des personnes LBT+ « femmes » (Worthen, 2024).

3.2. Expression de genre et sous-types de violence

Bien que la majorité des participantes de notre étude rapporte une absence de violences en termes de médiane, les violences ne sont pas totalement absentes de leurs vécus en tant que personnes LBT+ pour autant. De manière générale, 44% de notre échantillon a rapporté avoir vécu des violences verbales au cours des 12 derniers mois, 43.2% des violences psychologiques, 25.3% des violences au sein de la communauté LGBTQIA+, 22.3% des discriminations, 19.8% des violences sexuelles, 9.2% des violences physiques, 3.7% des violences économiques et 0.7% des violences matérielles. En d'autres mots, un peu moins d'une personne LBT+ sur deux de notre échantillon a rapporté avoir vécu des violences verbales et psychologiques, une personne sur quatre des violences au sein de la communauté et des discriminations, et une personne sur cinq des violences sexuelles. Avant d'interpréter ces résultats de manière détaillée pour chaque sous-type de violence, rappelons que seules les violences verbales sont significativement différentes au sein des deux groupes.

Tout d'abord, concernant les violences verbales, notre sous-hypothèse exploratoire initiale suggérait qu'il y avait une différence entre les deux groupes. Nous nous attendions donc à observer une différence significative entre les deux groupes, et ceci a été confirmé par notre analyse statistique. Par la suite, les résultats de l'analyse post-hoc exploratoire ont indiqué une tendance statistique suggérant que le groupe des « butchs » rapporte un taux significativement plus élevé de violences verbales que celui du groupe des « femmes ». En effet, un total de 49.7% des « butchs » rapportent des violences verbales, contre 30.5% des « femmes ». Par ailleurs, les violences verbales représentent également les violences les plus signalées par notre échantillon total (44%). Ces résultats corroborent d'autres études indiquant que les violences verbales sont les formes de violences les plus courantes (Siddiqua & Mondol, 2018 cité dans Hu, Jin & Deng, 2024), et que les personnes LGB rapportent effectivement des agressions verbales (Herek, 2009; Sterzing et al., 2014 cité dans Hu et al., 2024). En outre, la différence entre nos deux groupes s'explique certainement en partie par l'identité intersectionnelle des « butchs » comme

expliqué précédemment, en effet, elles sont surement « visuellement » davantage perçues comme non hétérosexuelles (Dwyer 2009, 2011 cité dans Worthen, 2024). Certain·es auteur·es ont mis en évidence une association forte entre la victimisation verbale et la non-conformité de genre (Hu et al., 2024). Les agressions verbales, considérées comme moins graves que les agressions physiques ou sexuelles, pourraient être plus courantes car elles seraient moins punies socialement (Hu et al., 2024). Les agressions verbales sont plus sournoises car elles ne laissent pas de traces visibles, les agresseur·euses pourraient se sentir moins coupables, en comparaison à d'autres types de violences (Archer & Coyne, 2005; Card et al., 2008 cités dans Hu et al., 2024).

Ensuite, concernant la deuxième forme de violence la plus rapportée, nous retrouvons les violences psychologiques à hauteur de 42.3%. Les résultats de nos tests ne valident pas notre sous-hypothèse selon laquelle il y a une différence significative entre les groupes « butch » et « femme » au niveau du taux de violences psychologiques. Nous nous attendions à observer davantage de violences psychologiques au sein du groupe des « femmes ». En effet, comme expliqué lors dans notre partie théorique, les personnes LBT+ « femmes » subissent davantage d'harcèlement de manière générale (Worthen, 2024), ainsi que d'harcèlement sexiste (Levitt et al. 2003). De plus, les « femmes » voient leur orientation sexuelle niée par la société (Hoskin, 2019), sont invisibilisées en tant que personnes LBT+ (Levitt et al., 2003) et elles sont sujettes à de la femmophobie (Matheson et al., 2021). Or, un total de 18.3% des « femmes » a signalé des violences psychologiques, contre 20.5% des « butchs ». Cette absence de différence pourrait s'expliquer d'une part par le manque de consensus clair sur la définition des violences psychologiques (Maiuro, 2001; Schumacher, Slep, & Heyman, 2001; cités dans Follingstad, 2009). En effet, le concept de violence psychologique a davantage de chance de varier d'une personne à l'autre que celui des violences physiques et sexuelles par exemple. De plus, nous pouvons également interpréter cette absence de différence au regard de l'hétérosexisme moderne, concept développé à partir des concepts de racisme et sexisme modernes (Swim, Aikin, Hall, & Hunter, 1995 cité dans Eldridge & Johnson, 2011). L'hétérosexisme moderne représente une manière plus subtile et surtout moins perceptible d'opposition aux minorités sexuelles et de genre (Eldridge & Johnson, 2011). Celui-ci s'oppose à l'hétérosexisme traditionnel, étant une forme d'opposition aux minorités sexuelles et de genre bien plus directe et hostile (Eldridge & Johnson, 2011). Il est alors possible qu'un certain nombre de violences psychologiques n'aient pas été perçues et identifiées comme telles par nos participantes, et que, par conséquent, nous n'observions pas de différence significative entre nos deux groupes.

Notre sous-hypothèse concernant les violences au sein de la communauté LGBTQIA+ selon laquelle les « femmes » subissent davantage ce type de violence que les « butchs » n’a pas été confirmée. Effectivement, parmi le groupe des « femmes », 26.8% ont déclaré des violences au sein de la communauté LGBTQIA+, contre 24.7% des « butchs ». Ceci est surprenant compte tenu de la littérature concernant la femmophobie au sein de la communauté LGBTQIA+. Cependant, l’absence de différence significative entre les deux groupes peut s’expliquer par le fait que les identités et expressions de genre des « femmes » sont plus courantes qu’auparavant (Gun et al. (2021). Par ailleurs, l’ancien esthéticien lesbien représenté par la figure de la lesbienne « butch » a sûrement évolué et est devenu plus diverse et complexe que la vision stéréotypée des lesbiennes (Huxley et al., 2014; Levitt et al., 2012 cité dans Gun et al., 2021). Dès lors, une expression de genre davantage « femme » représenterait actuellement peut-être moins une barrière pour se sentir acceptée et reconnue au sein de la communauté LGBTQIA+.

Nous faisons la sous-hypothèse que les taux de discriminations sont plus élevés au sein du groupe des « butchs » qu’au sein de celui des « femmes ». Or, les résultats de nos tests n’ont pas pu confirmer notre sous-hypothèse. Effectivement, au total, 19.5% des « femmes » rapportent des discriminations, contre 23.7% des « butchs ». Ceci est également surprenant compte tenu de la littérature, en effet, plusieurs études ont démontré que les « butchs » subissaient plus de discriminations que les « femmes » (Huxley et al., 2014; Levitt & Horne, 2002; Levitt et al., 2003; Rosario et al., 2008 ; Worthen 2024). Cette absence de différence significative pourrait en partie s’expliquer par le fait que les différentes identités soient mieux acceptées qu’auparavant. De plus, le contexte socio-politique et culturel de la Belgique, les progrès en matière de droits LGBTQIA+, les projets d’inclusion et les lois anti-discriminations peuvent tendre vers une normalisation des identités LGBTQIA+, et par conséquent, vers moins de discriminations. Être une personne LBT+ et avoir une expression de genre davantage masculine ne constitue pas une dimension supplémentaire de discrimination rapportée par nos participantes.

Concernant les violences sexuelles, les contradictions relevées dans les résultats des recherches ne nous ont pas permis d’émettre de sous-hypothèse claire. Dès lors, nous avons émis la sous-hypothèse exploratoire selon laquelle les taux de violences sexuelles diffèrent selon les deux groupes « butch » et « femme ». Celle-ci n’a pas été confirmée par les résultats statistiques, il n’y a pas de différence significative entre les deux groupes. Un total de 18.3%

des « femmes » a rapporté des violences sexuelles, contre 20.5% des « butchs ». Cette absence de différence peut s'expliquer d'une part car les violences sexuelles pourraient être davantage liées à l'orientation sexuelle plutôt qu'à l'expression de genre. Par exemple, le « viol correctif » est motivé par une volonté de « corriger » ou « guérir » l'homosexualité et cette pratique est spécifiquement ciblée contre les personnes de la communauté LGBTQIA+ (Anguita, 2011; NCAVP, 2011, p. 23 cité dans Hein & Scharer, 2013). D'autre part, et dans une logique inverse, étant donné que les violences sexuelles peuvent se manifester sous diverses et multiples formes, allant du harcèlement sexuel au viol par exemple, il est possible que notre questionnaire n'ait pas réussi à relever les subtilités et différences parmi les deux groupes. Il semblerait plus pertinent d'étudier les violences sexuelles de manière spécifique et d'analyser l'incidence des différentes formes de violences sexuelles en fonction des différents sous-groupes des personnes LBT+.

Nous avons émis la sous-hypothèse exploratoire que les groupes des « butchs » et des « femmes » rapporteraient des taux différents de violences physiques, or, cette sous-hypothèse n'a pas pu être testée à cause de la petite taille de notre échantillon (N = 15). En effet, un total de 2.4% des « femmes » a rapporté des violences physiques (e.i. deux « femmes »), contre 6.8% des « butchs » (e.i. 13 « butchs »). La petite taille de notre échantillon peut encore une fois s'expliquer en partie par le contexte socio-politique et culturel de la Belgique, étant progressiste, notamment au niveau des droits LGBTQIA+. Par ailleurs, nous pouvons également interpréter la petite taille de cet échantillon par le fait que les violences physiques soient bien plus visibles que les violences verbales par exemple, et qu'elles seraient donc moins acceptées socialement, comme vu précédemment. En outre, ces violences plus directes s'inscrivent dans le cadre de l'hétérosexisme traditionnel, or, celui-ci pourrait être devenu moins courant que l'hétérosexisme moderne (Eldridge & Johnson, 2011), ne comprenant pas de violences physiques.

Finalement, comme pour les violences physiques, la petite taille de nos deux échantillons concernant les violences économiques et matérielles ne nous ont pas permis d'effectuer de tests statistiques. Il est envisageable que ces formes de violences se manifestent surtout dans le cadre de violences conjugales (Johnson, Chen, Stylianou & Arnold, 2022), or, ces dernières n'étaient pas l'objet dans notre étude. Il est également possible que les violences matérielles soient davantage perpétrées envers les hommes gays plutôt que les lesbiennes, comme le suggère les résultats de Herek (2009) indiquant que les hommes sont plus à risque de vivre des crimes

contre la personne ou des crimes contre les biens personnels. Concernant les personnes LBT+, il est peut-être plus pertinent d'étudier ces deux formes de violences dans le cadre d'études ciblées sur les violences conjugales au sein de couples LBT+. Par ailleurs, les violences matérielles sont souvent définies comme étant une sous-catégorie des violences économiques, il semblerait alors plus pertinent de les considérer davantage comme faisant partie des violences économiques plutôt que comme des violences à part entière.

3.3. Outness

Concernant la relation entre le degré d'outness et les violences lesbophobes, nous faisons l'hypothèse qu'un score élevé d'outness est associé à un taux plus élevé de violences totales rapportées. Or, les résultats de nos analyses n'ont pas montré de différence significative entre les groupes d'outness. Nos résultats corroborent ceux d'une autre étude menée en 2024 au sein de l'Union européenne. En effet, les résultats de cette étude n'ont pas mis en évidence de lien entre les violences et le degré d'outness des participant·es (FRA, 2024). De plus, le fait de se considérer être out ne veut pas systématiquement dire que l'orientation sexuelle minoritaire soit perçue comme telle par la culture dominante, une grande partie des personnes LGBTQIA+ modifie leur comportement dans certains contextes. En effet, 54% des participant·es de cette même étude déclarent souvent ou toujours éviter de se tenir la main en public (FRA, 2024). Finalement, 33% des participant·es ont également déclaré éviter de fréquenter certains lieux de peur d'être agressé·es (FRA, 2024). Il se pourrait que la perception de l'orientation non hétérosexuelle joue un rôle plus important que l'orientation sexuelle elle-même dans les agressions lesbophobes, notamment celles occasionnées dans l'espace public. Dès lors, même si une personne se considère être out, si elle n'est pas perçue comme non hétérosexuelle, elle a surement moins de chance de vivre des violences lesbophobes.

En outre, 16.1% de notre échantillon se situe dans les groupes « pas du tout out », « très peu out » et « modérément out/indécis », tandis que les 83.9% restants se situent dans les groupes « largement out » et « totalement out ». Dès lors, quatre cinquièmes de notre échantillon se considère comme étant au moins « largement out », et la valeur médiane de notre échantillon est égale à 4. Il est donc possible que nous n'ayons pas réussi à observer de différences au niveau des violences lesbophobes entre les personnes étant très out et celles ne l'étant pas, car nos participantes ne représentent pas l'ensemble du spectre de l'outness (Lewis et al., 2003).

3.4. Conscience de la stigmatisation

Nous avons émis l'hypothèse exploratoire initiale selon laquelle la conscience de la stigmatisation joue un rôle modérateur dans la relation entre l'expression de genre et les

violences lesbophobes. Or, nos résultats n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse. L'effet de l'expression de genre sur les violences lesbophobes ne varie pas significativement en fonction de la conscience de la stigmatisation. Cependant, les résultats ont mis en évidence un lien entre la conscience de la stigmatisation et les violences totales, à savoir que la conscience de la stigmatisation prédit significativement les violences lesbophobes.

Au vu de nos précédents résultats, nous avons par la suite émis l'hypothèse exploratoire selon laquelle la conscience de la stigmatisation joue un rôle médiateur dans cette relation. Les résultats de nos tests ont montré que l'effet de l'expression de genre sur les violences lesbophobes passe principalement par la conscience de la stigmatisation, car une fois que cet effet médiateur est pris en compte, l'expression de genre n'a pas d'effet direct sur les violences lesbophobes. Dès lors, la conscience de la stigmatisation semble bien jouer un rôle médiateur dans la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes. Cependant, nous devons interpréter ces résultats avec précaution car nous n'avons pas pu montrer de relation préalable significative entre l'expression de genre et la conscience de la stigmatisation, la p-valeur étant légèrement supérieure au seuil alpha de 0.05 (e.i. p-valeur = .058). Néanmoins, les résultats indiquaient tout de même une tendance vers une relation potentiellement significative. Étant donné la nature exploratoire de notre hypothèse, nous avons tout de même poursuivi le test de médiation.

Nous pouvons interpréter nos résultats en regard de notre cadre théorique, c'est-à-dire selon le modèle IEM de Mink et collaborateur·rices (2014). Tout d'abord, rappelons qu'une autre étude a également démontré que la conscience de la stigmatisation était liée aux violences rapportées. En effet, les personnes ayant une haute conscience de la stigmatisation rapportaient davantage de violences que celles ayant une conscience de la stigmatisation plus faible (Strizzi et al., 2016). Ensuite, les personnes présentant une plus haute conscience de la stigmatisation peuvent également être plus sensibles aux dangers ou risques associés à leur expression de genre. Par exemple, les personnes LBT+ « butchs » pourraient se sentir davantage menacées et/ou être plus vigilantes si elles ont une haute conscience de la stigmatisation. En effet, les « butchs » appartiennent à plusieurs groupes minoritaires, d'une part parce qu'elles transgressent les normes hétérosexuelles et d'autre part car elles présentent une non-conformité de genre. Cette identité intersectionnelle peut mener à une conscience accrue de la stigmatisation, ce qui peut influencer par la suite la perception des violences, qui elles-mêmes participent à augmenter la conscience de la stigmatisation, formant ainsi un cercle vicieux. En outre, une prise de conscience élevée de la stigmatisation peut entraîner des niveaux de stress ou d'anxiété, comme le démontre le cycle de stress expliqué dans l'IEM. Par ailleurs, un haut

degré de conscience de la stigmatisation a été associé positivement à des symptômes de détresse psychologique (Lewis et al., 2003). Ces facteurs de stress impactent la santé mentale, qui elle-même peut impacter la façon dont les personnes vivent et perçoivent des violences, ainsi que les capacités d'adaptation et de résilience.

3.5. Engagement au sein de la communauté

Concernant le rôle de l'engagement au sein de la communauté, nous avons tout d'abord testé notre hypothèse exploratoire selon laquelle les taux de violences lesbophobes diffèrent entre les groupes de degré d'engagement au sein de la communauté. Les résultats ont démontré que les groupes « largement engagés » et « totalement engagés » rapportent statistiquement davantage de violences totales que les groupes « pas du tout engagés » et « très peu engagés ». Dès lors, puisque nous avons observé un lien entre l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ et les violences lesbophobes, nous avons voulu tester l'hypothèse exploratoire selon laquelle cet engagement joue un rôle médiateur dans la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes. Les résultats ont indiqué que l'effet de l'expression de genre sur les violences lesbophobes passe principalement par l'engagement au sein de la communauté, car une fois que cet effet médiateur est pris en compte, l'expression de genre n'a pas d'effet direct sur les violences lesbophobes. Dès lors, l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ influence la manière dont l'expression de genre affecte les violences lesbophobes.

Il est envisageable que les personnes LBT+ « butchs » s'engagent davantage au sein de la communauté afin d'être entourées de personnes issues des mêmes minorités, qui se ressemblent et partagent les mêmes vécus. Cette volonté d'engagement au sein de la communauté pourrait être moins partagée par les personnes LBT+ « femmes », car leur expression de genre ne les marginalise pas autant. Or, les personnes étant activement impliquées au sein de la communauté, et qui sont « butchs » par exemple, se retrouvent dans des situations où elles sont davantage exposées aux violences lesbophobes. L'engagement au sein de la communauté engendre une plus grande visibilité en tant que minorité sexuelle et expression de genre non conforme. Une plus grande visibilité engendre elle-même une plus grande probabilité de vivre des violences lesbophobes. En effet, les résultats d'autres études plus anciennes démontrent que les personnes ayant une sexualité minoritaire étant plus visibles sont plus à risque d'être agressées (Herek, 2009; Katz-Wise & Hyde, 2012). De plus, il est également possible que les personnes davantage engagées au sein de la communauté, ayant un soutien social favorable plus

important, soient plus sensibilisées aux questions de violences et de discriminations et donc plus à même de les percevoir et de les signaler.

Dans une prochaine étude, il serait intéressant d'étudier ce lien en intégrant également la conscience de la stigmatisation. Il est effectivement envisageable que le fait d'être engagé·e au sein de la communauté renforce la conscience de la stigmatisation, ce qui, par conséquent, peut accentuer la perception des violences. D'un autre côté, le soutien social apporté par la communauté pourrait réduire les effets négatifs des violences et de la conscience de la stigmatisation sur la santé mentale. En effet, nous avons vu dans notre cadre théorique que le rôle du soutien social modère la relation entre la santé mentale et la conscience de la stigmatisation (Sattler, Wagner & Christiansen, 2016). De plus, l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ modère la relation entre la conscience de la stigmatisation et la dépression ou les comportements suicidaires (Kaniuka et al., 2019).

4. Limites

Notre recherche comporte des limites, notamment au niveau méthodologique. Tout d'abord, nous notons que notre échantillon final est restreint et qu'il n'est pas représentatif de la population générale cible. En effet, notre échantillon ne semble pas aléatoire étant donné que les participantes ont été recrutées en ligne. Bien que le recrutement en ligne soit un bon moyen d'atteindre la population LGBTQIA+ (D'Haese et al., 2016), les personnes ayant une sexualité minoritaire recrutées en ligne ne représentent pas un échantillon aléatoire de la population mais forment un groupe spécifique (Dewaele, Caen & Buysse, 2014 cité dans D'Haese et al., 2016). En effet, les échantillons provenant d'internet uniquement sont constitués majoritairement de jeunes personnes ayant un niveau d'éducation élevé (Dewaele, Caen & Buysse, 2014 cité dans D'haese et al., 2016). Concernant notre étude, nous observons que la majorité de notre échantillon est jeune, blanche, cisgenre, a un diplôme d'enseignement supérieur et habite en milieu urbain.

Ensuite, l'alpha de Cronbach de notre échelle de mesure de l'expression de genre, la *Gender Expression Measure among Sexual Minority Women* (GEM-SMW ; Lehavot et al., 2011), était seulement égal à 0.612. La consistance interne peut donc être remise en question et il est possible que cet outil de mesure n'ait pas été assez adapté pour mesurer les expressions de genre de nos participantes. De plus, la présence de quelques pics multimodaux dans les distributions peut indiquer l'éventuelle présence de sous-groupe dans les catégories. Nous regrettons de ne pas avoir pu intégrer un groupe « androgyne » dans nos catégories. La recherche concernant les

personnes LBT+ se doit d'envisager cette population non pas comme un groupe homogène, mais comme un groupe comportant des sous-groupes, afin d'obtenir des analyses plus fines (ELC, 2021). Cependant, les outils standardisés actuels de mesure de l'expression de genre ne permettent pas de représenter la réalité des expressions diverses et variées, ceci a pu induire des biais dans la création de nos catégories.

De plus, l'échelle de mesure des sous-types de violences utilisée n'était pas standardisée, il est possible que nous n'ayons donc pas réussi à mesurer les différentes violences que nous voulions étudier. Certaines des définitions fournies comme exemples de manifestations des différentes formes de violence peuvent ne pas correspondre aux définitions des participantes, ce qui aurait pu les dissuader de reconnaître avoir effectivement vécu ces types de violences. Ensuite, nous avons précisé que les actes violents vécus devaient être liés à l'orientation sexuelle des participantes, bien que nous n'ayons pas littéralement citer les termes « violences lesbophobes », nous avons tout de même dévoilé l'objet de l'étude dans cette partie du questionnaire. Or, il est conseillé de ne pas nommer a priori le sujet de l'étude car cela peut mener à des biais méthodologiques, notamment concernant l'étude des violences (Arc & Vellozo, 2012). En effet, il peut être difficile de qualifier un événement comme étant lié à l'orientation sexuelle non conforme, soit parce que la violence n'est pas manifeste ou directe, soit parce qu'il n'est pas aisé, émotionnellement parlant, pour les victimes de reconnaître le caractère lesbophobe d'un événement (Arc & Vellozo, 2012).

Blondeel, De Vasconcelos, García-Moreno, Stephenson, Temmerman et Toskin (2018) ont effectué une revue systématique concernant la question de la violence motivée par la perception de l'orientation sexuelle et du genre et leurs remarques méthodologiques sont congruentes avec les observations relevées précédemment. Les auteur.es regrettent la qualité relativement médiocre de leurs données à cause du manque d'outils de mesure standardisés ainsi que des échantillons parfois trop restreints et non-aléatoires. Dès lors, ils·elles mettent en évidence l'importance d'un consensus au niveau des définitions et des outils de mesure des différentes variables.

Finalement, nous regrettons de ne pas avoir intégré de groupe « contrôle » composé de femmes hétérosexuelles afin de pouvoir réellement comparer et contextualiser les violences vécues par les personnes LBT+. De fait, nous aurions pu comparer les violences vécues entre les femmes hétérosexuelles et les personnes LBT+ et analyser dans quelle mesure celles-ci s'inscrivent dans des cadres différents, à des fréquences différentes, etc.

Apports, implications et conclusion

L'objectif de ce mémoire consistait à explorer le contexte des violences lesbophobes sous leurs différentes formes en Belgique francophone, ainsi que le rôle de différents facteurs sur ces violences, à savoir l'expression de genre, la conscience de la stigmatisation, l'outness ainsi que l'engagement au sein de la communauté. En explorant ces différents facteurs, nous souhaitons éclairer et visibiliser le vécu des personnes LBT+, dans le but de suggérer des pistes pour les recherches futures et de pouvoir en dégager des implications pratiques.

Tout d'abord, cette étude a permis d'apporter de la documentation concernant les personnes LBT+ en Belgique francophone, cette population étant encore largement sous-étudiée. Ensuite, les résultats soulignent l'importance de sensibiliser davantage le grand public ainsi que les personnes LBT+ à la diversité des vécus au sein de la communauté. Nous tenons à souligner la nécessité d'apporter une attention particulière aux groupes des « butchs », car celles-ci représentent un groupe plus vulnérable face aux violences lesbophobes. Il paraît important de mettre en lumière les violences, de les nommer, de les étudier, ainsi que de sensibiliser le public et les personnes concernées.

Notre étude a également mis en lumière l'importance de considérer le groupe des personnes LBT+ comme un groupe hétérogène composé de sous-groupes et non comme un groupe homogène. En effet, les résultats suggèrent que les différents sous-groupes de personnes LBT+ présentent des spécificités. Dès lors, les études futures devraient se concentrer sur ces sous-groupes afin de comprendre leurs vécus singuliers.

Les résultats démontrent également l'importance de la mise en place de consensus méthodologiques concernant l'expression de genre et les violences lesbophobes, ainsi que la nécessité de développer des échelles de mesure standardisées plus fines et actuelles.

Bien que notre étude comporte des limites, elle suggère tout de même que le vécu des personnes LBT+ n'est pas figé et qu'une série de facteurs, sur lesquels il est possible d'agir par ailleurs, peuvent avoir des conséquences négatives et/ou positives sur la santé des minorités sexuelles et de genre. De plus, les vécus des personnes appartenant à un minorité sexuelle ou de genre sont intrinsèquement liés aux politiques et attitudes publiques. Bien que la Belgique soit considérée comme un pays progressiste et laïque, et que ceci explique une partie de

l'absence de violence rapportée par la majorité de notre échantillon, les violences ne sont pas totalement absentes pour autant. En effet, presque la moitié de nos participantes ont déclaré avoir subi des violences verbales et psychologiques, presque un quart a déclaré avoir vécu des violences au sein de la communauté LGBTQIA+ et des discriminations, et un cinquième a déclaré avoir subi des agressions sexuelles. Dès lors, les progrès législatifs de la Belgique ne reflètent pas toujours la réalité quotidienne vécue par les personnes directement concernées.

Par ailleurs, puisque la conscience de la stigmatisation semble jouer un rôle important sur les violences lesbophobes, il semblerait opportun de proposer des programmes de sensibilisation au grand public sur la stigmatisation des minorités, ainsi que de réduire la stigmatisation internalisée des minorités. De plus, la découverte du rôle médiateur de l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ dans la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes invite à explorer davantage et plus en détails les mécanismes sous-jacents de cette relation. En effet, des recherches supplémentaires sont nécessaires afin de comprendre comment l'engagement au sein de la communauté peut à la fois représenter un facteur de risque et un facteur de protection contre les violences lesbophobes.

Pour conclure, du point de vue des futures recherches, les résultats de notre étude suggèrent l'importance d'analyser les violences lesbophobes dans le cadre d'un contexte multifactoriel, ainsi que la nécessité de continuer à étudier ces facteurs afin d'éclairer les cadres théoriques.

Lexique

« *Androgyne* » : dans le cadre de cette étude, le terme désigne toute personne LBT+ dont l'apparence et les comportements ne correspondent pas au genre binaire.

« *Butch* » : dans cette étude, le terme désigne toute personne LBT+ dont l'apparence et les comportements sont perçus comme traditionnellement « masculins ».

Cisgenre : personne dont le genre déclaré correspond au sexe assigné à la naissance. Conscience de la stigmatisation : attente d'une personne minorisée quant au fait qu'elle vivra des discriminations et préjudices. Expression de genre : manière dont une personne exprime son genre.

« *Femme* » : dans le cadre de cette étude, le terme désigne toute personne LBT+ dont l'apparence et les comportements sont perçus comme traditionnellement « féminins ».

Genderqueer : personne dont le genre ne correspond pas au schéma traditionnel binaire « homme » ou « femme ».

Intersectionnalité : désigne un concept théorique selon lequel les oppressions multiples s'articulent entre elles et produisent un vécu unique.

LGBTQIA : Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Trans, Queer, Intersexué·e, Asexuel·le/Aromantique, + autres termes et désignant des genres et sexualités

Minorité de genre : personnes minorisées en raison de leur identité de genre et/ou expression de genre non conformes aux normes cis-patriarcales.

Outness : degré auquel une personne se montre publique quant à sa sexualité ou son identité de genre

Personne LBT+ : (Lesbienne, Bisexuelle, Trans) femme ou minorité de genre ayant une sexualité minoritaire.

Queer : personne non hétérosexuelle et/ou non cisgenre

Sexualité minoritaire : sexualité non hétérosexuelle.

*Transgenre ou trans** : personne dont le genre déclaré ne correspond pas au sexe assigné à la naissance.

Violences lesbophobes : stigmatisation sociale à l'égard des lesbiennes.

Bibliographie

- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA). (2024). LGBTQI equality at a crossroads : Progress and challenges : EU LGBTQI survey III. Retrieved 13 August, from https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2024-lgbtqi-equality_en.pdf
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA). (2023). *EU LGBTIQ Survey III*. Retrieved August 10, from <https://fra.europa.eu/en/publications-and-resources/data-and-maps/2024/eu-lgbtqi-survey-iii>
- Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), (2014). *Enquête sur les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres dans l'Union européenne : les résultats en bref*, Publications Office. Retrieved 4 August 2024, from <https://data.europa.eu/doi/10.2811/37913>
- Alden, H. L., & Parker, K. F. (2005). Gender Role Ideology, Homophobia and Hate Crime: Linking Attitudes to Macro-Level Anti-Gay and Lesbian Hate Crimes. *Deviant Behavior*, 26(4), 321–343. <https://doi.org/10.1080/016396290931614>
- AmourSansViolence. (n.d.). *Les formes de violences*. Retrieved 4 August 2024, from <https://www.amoursansviolence.fr/les-formes-de-violences/>
- Anderson, S. M. (2020). Gender matters: The perceived role of gender expression in discrimination against cisgender and transgender LGBTQ individuals. *Psychology of Women Quarterly*, 44(3), 323-341. <https://doi.org/10.1177/036168432092935>
- Arc, S. & Vellozzo, P. (2012). Rendre visible la lesbophobie. *Nouvelles Questions Féministes*, 31, 12-26. <https://doi.org/10.3917/nqf.311.0012>
- Balsam K. F. (2003). Traumatic victimization in the lives of lesbian and bisexual women. *Journal of lesbian studies*, 7(1), 1–14. https://doi.org/10.1300/J155v07n01_01
- Balsam, K. F. (2001). Nowhere to Hide: Lesbian Battering, Homophobia, and Minority Stress. *Women & Therapy*, 23(3), 25–37. https://doi.org/10.1300/J015v23n03_03
- Bender, A. K., & Lauritsen, J. L. (2021). Violent Victimization Among Lesbian, Gay, and Bisexual Populations in the United States: Findings From the National Crime Victimization Survey, 2017-2018. *American journal of public health*, 111(2), 318–326. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2020.306017>

- Biaggio, M. (1997). Sexual Harassment of Lesbians in the Workplace. *Journal of Lesbian Studies*, 1(3–4), 89–98. https://doi.org/10.1300/J155v01n03_05
- Blair, K. L., & Hoskin, R. A. (2016). Contemporary understandings of femme identities and related experiences of discrimination. *Psychology & Sexuality*, 7(2), 101-115. <https://doi.org/10.1080/19419899.2015.1053824>
- Blair, K. L., & Hoskin, R. A. (2015). Experiences of femme identity: Coming out, invisibility and femmephobia. *Psychology & Sexuality*, 6(3), 229-244. <https://doi.org/10.1080/19419899.2014.921860>
- Blondeel, K., De Vasconcelos, S., García-Moreno, C., Stephenson, R., Temmerman, M., & Toskin, I. (2018). Violence motivated by perception of sexual orientation and gender identity: a systematic review. *Bulletin of the World Health Organization*, 96(1), 29. doi: <http://dx.doi.org/10.2471/BLT.17.197251>
- Braga, K. D. D. S., Ribeiro, A. I. M., & Caetano, M. R. V. (2022). Lesbophobia in the family: techniques to produce and regulate heterocentric femininities. *Pro-Posições*, 33, e20190082. <https://doi.org/10.1590/1980-6248-2019-0082>
- Butler, J. (1990). *Gender Trouble: Feminism and the subversion of indentity*. New York: routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203824979>
- Cox, N., Dewaele, A., Van Houtte, M., & Vincke, J. (2011). Stress-related growth, coming out, and internalized homonegativity in lesbian, gay, and bisexual youth. An examination of stress-related growth within the minority stress model. *Journal of homosexuality*, 58(1), 117–137. <https://doi.org/10.1080/00918369.2011.533631>
- D'Augelli A. R. (2003). Lesbian and bisexual female youths aged 14 to 21: developmental challenges and victimization experiences. *Journal of lesbian studies*, 7(4), 9–29. https://doi.org/10.1300/J155v07n04_02
- Dewaele, A., Van Houtte, M., & Vincke, J. (2014). Visibility and coping with minority stress: a gender-specific analysis among lesbians, gay men, and bisexuals in Flanders. *Archives of sexual behavior*, 43(8), 1601–1614. <https://doi.org/10.1007/s10508-014-0380-5>
- D'haese, L., Dewaele, A., & Van Houtte, M. (2016). The relationship between childhood gender nonconformity and experiencing diverse types of homophobic violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(9), 1634-1660. <https://doi.org/10.1177/0886260515569063>

- Eldridge, J., & Johnson, P. (2011). The relationship between old-fashioned and modern heterosexism to social dominance orientation and structural violence. *Journal of homosexuality*, 58(3), 382–401. <https://doi.org/10.1080/00918369.2011.546734>
- Eric S Reyes, M., Camille M Alday, A., Jay J Aurellano, A., Raven R Escala, S., Ermelo V Hernandez, P., Esrom P Matienzo, J., Marian R Panaguiton, K., Charmaine C Tan, A., & Zsila, Á. (2023). Minority Stressors and Attitudes Toward Intimate Partner Violence Among Lesbian and Gay Individuals. *Sexuality & culture*, 27(3), 930–950. <https://doi.org/10.1007/s12119-022-10046-y>
- Erickson-Schroth, L., Wu, S. X., & Glaeser, E. (2020). Sexual and gender-based violence in lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer communities. *Sexual and gender-based violence: A complete clinical guide*, 113-126. https://doi.org/10.1007/978-3-030-38345-9_6
- European Lesbian Conference. (2021). *Lesbophobia: an intersectional form of violence*. Retrieved 5 August, from <https://europeanlesbianconference.org/wp-content/uploads/2021/10/Lesbophobia-3.pdf>
- Fawole O. I. (2008). Economic violence to women and girls: is it receiving the necessary attention?. *Trauma, violence & abuse*, 9(3), 167–177. <https://doi.org/10.1177/1524838008319255>
- Feinstein, B. A., Dyar, C., & London, B. (2017). Are Outness and Community Involvement Risk or Protective Factors for Alcohol and Drug Abuse Among Sexual Minority Women?. *Archives of sexual behavior*, 46(5), 1411–1423. <https://doi.org/10.1007/s10508-016-0790-7>
- Fish, J., & Weis, C. (2019). All the lonely people, where do they all belong? An interpretive synthesis of loneliness and social support in older lesbian, gay and bisexual communities. *Quality in Ageing and Older Adults*, 20(3), 130–142. <https://doi.org/10.1108/qaqa-10-2018-0050>
- Follingstad D. R. (2009). The impact of psychological aggression on women's mental health and behavior: the status of the field. *Trauma, violence & abuse*, 10(3), 271–289. <https://doi.org/10.1177/1524838009334453>
- Frost, D. M., & Meyer, I. H. (2023). Minority stress theory: Application, critique, and continued relevance. *Current Opinion in Psychology*, 101579. <https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2023.101579>

- Guay, S., Goncalves, J., & Jarvis, J. (2014). Verbal violence in the workplace according to victims' sex—A systematic review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 19(5), 572–578. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2014.08.001>
- Gunn, A., Hoskin, R. A., & Blair, K. L. (2021, September). The new lesbian aesthetic? Exploring gender style among femme, butch and androgynous sexual minority women. In *Women's Studies International Forum* (Vol. 88, p. 102504). Pergamon. <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2021.102504>
- Hein, L. C., & Scharer, K. M. (2013). Who cares if it is a hate crime? Lesbian, gay, bisexual, and transgender hate crimes--mental health implications and interventions. *Perspectives in psychiatric care*, 49(2), 84–93. <https://doi.org/10.1111/j.1744-6163.2012.00354.x>
- Herek G. M. (2009). Hate crimes and stigma-related experiences among sexual minority adults in the United States: prevalence estimates from a national probability sample. *Journal of interpersonal violence*, 24(1), 54–74. <https://doi.org/10.1177/0886260508316477>
- Ho, L. Y., Ehman, A. C., & Gross, A. M. (2021). Gender roles, sexual assertiveness, and sexual victimization in LGBTQ individuals. *Sexuality & Culture*, 25, 1469-1489. <https://doi.org/10.1007/s12119-021-09819-8>
- Hoskin, R. A. (2020). “Femininity? It’s the aesthetic of subordination”: Examining femmephobia, the gender binary, and experiences of oppression among sexual and gender minorities. *Archives of Sexual Behavior*, 49(7), 2319-2339. <https://doi.org/10.1007/s10508-020-01641-x>
- Hoskin, R. A. (2019). Femmephobia: The role of anti-femininity and gender policing in LGBTQ+ people’s experiences of discrimination. *Sex Roles*, 81(11-12), 686-703. <https://doi.org/10.1007/s11199-019-01021-3>
- Hu, T., Jin, F., & Deng, H. (2024). Association between gender nonconformity and victimization: a meta-analysis. *Current Psychology*, 43(1), 281-299. <https://doi.org/10.1007/s12144-023-04269-x>
- Human Rights Watch. (2021). *‘This Is Why We Became Activists’: Violence Against Lesbian, Bisexual, and Queer Women and Non-Binary People*. Human Rights Watch. Retrieved 4 August 2024, from <https://www.hrw.org/report/2021/10/27/why-we-became-activists/violence-against-lesbian-bisexual-and-queer-women-and-non>
- Huxley, C., Clarke, V., & Halliwell, E. (2014). Resisting and conforming to the ‘lesbian look’: The importance of appearance norms for lesbian and bisexual women. *Journal*

- of *Community & Applied Social Psychology*, 24(3), 205-219.
<https://doi.org/10.1002/casp.2161>
- Inter-LGBT. (2014). *Entrée du mot “lesbophobe” dans le dictionnaire : une étape historique contre les violences lesbophobes*. Retrieved August 10, from <https://www.inter-lgbt.org/entree-du-mot-lesbophobie-dans-le-dictionnaire-une-etape-historique-contre-les-violences-lesbophobes/>
- Johnson, L., Chen, Y., Stylianou, A., & Arnold, A. (2022). Examining the impact of economic abuse on survivors of intimate partner violence: a scoping review. *BMC public health*, 22(1), 1014. <https://doi.org/10.1186/s12889-022-13297-4>
- Kaniuka, A., Pugh, K. C., Jordan, M., Brooks, B., Dodd, J., Mann, A. K., ... Hirsch, J. K. (2019). Stigma and suicide risk among the LGBTQ population: Are anxiety and depression to blame and can connectedness to the LGBTQ community help? *Journal of Gay & Lesbian Mental Health*, 23(2), 205–220.
<https://doi.org/10.1080/19359705.2018.1560385>
- Katz-Wise, S. L., & Hyde, J. S. (2012). Victimization experiences of lesbian, gay, and bisexual individuals: a meta-analysis. *Journal of sex research*, 49(2-3), 142–167.
<https://doi.org/10.1080/00224499.2011.637247>
- KetMag. (2023). *Comment elle a été gagnée : le chemin vers l'égalité du mariage en Belgique*. Retrived August 11, from <https://ket.brussels/fr/2023/03/08/mariage-nous-ne-sommes-pas-de-20-ans-tous-les-jours/>
- Legate, N., Ryan, R. M., & Weinstein, N. (2012). Is Coming Out Always a “Good Thing”? Exploring the Relations of Autonomy Support, Outness, and Wellness for Lesbian, Gay, and Bisexual Individuals. *Social Psychological and Personality Science*, 3(2), 145-152. <https://doi.org/10.1177/1948550611411929>
- Lehavot, K., Molina, Y., & Simoni, J. M. (2012). Childhood trauma, adult sexual assault, and adult gender expression among lesbian and bisexual women. *Sex roles*, 67, 272-284. <https://doi.org/10.1007/s11199-012-0171-1>
- Lehavot, K., King, K. M., & Simoni, J. M. (2011). Development and validation of a gender expression measure for sexual minority women. *Psychology of Women Quarterly*, 35, 381–400. <https://doi.org/10.1177/0361684311413554>
- Levitt, H. M., Gerrish, E. A., & Hiestand, K. R. (2003). The misunderstood gender: A model of modern femme identity. *Sex Roles*, 48, 99-113.
<https://doi.org/10.1023/A:1022453304384>

- Levitt, H. M., & Horne, S. G. (2002). Explorations of lesbian-queer genders: Butch, femme, androgynous or “other”. In *Femme/Butch* (pp. 25-39). Routledge.
https://doi.org/10.1300/J155v06n02_05
- Lewis, R. J., Derlega, V. J., Clarke, E. G., & Kuang, J. C. (2006). Stigma consciousness, social constraints, and lesbian well-being. *Journal of Counseling Psychology*, 53(1), 48–56. <https://doi.org/10.1037/0022-0167.53.1.48>
- Lewis, R. J., Derlega, V. J., Griffin, J. L., & Krowinski, A. C. (2003). Stressors for gay men and lesbians: Life stress, gay-related stress, stigma consciousness, and depressive symptoms. *Journal of Social and Clinical Psychology*, 22(6), 716–729. <https://doi.org/10.1521/jscp.22.6.716.22932>
- Luca, D., Kenny, M. (2024). Drifting further apart? The trends of urban-rural polarisation in political attitudes across Europe should not be overstated.
<https://doi.org/10.17863/CAM.110921>
- Matheson, L., Ortiz, D. L., Hoskin, R. A., Holmberg, D., & Blair, K. L. (2021). The feminine target: Gender expression in same-sex relationships as a predictor of experiences with public displays of affection. *The Canadian Journal of Human Sexuality*, 30(2), 205–218. <https://doi.org/10.1016/j.wsif.2021.102504>
- McCutcheon, J. M., & Morrison, M. A. (2021). Beyond the Superordinate Categories of "Gay Men" and "Lesbian Women": Identification of Gay and Lesbian Subgroups. *Journal of homosexuality*, 68(1), 112–137. <https://doi.org/10.1080/00918369.2019.1627129>
- Médiapart. (2014). *L'homophobie: mieux la définir pour mieux la combattre*. Retrieved August 10, from <https://blogs.mediapart.fr/daniel-borrillo/blog/160414/l-homophobie-mieux-la-definir-pour-mieux-la-combattre>
- Medina, C., & Mahowald, L. (2023). Discrimination and barriers to well-being: The state of the LGBTQI+ community in 2022. *Center for American Progress*. <https://www.americanprogress.org/article/discrimination-and-barriers-to-well-being-the-state-of-the-lgbtqi-community-in-2022>.
- Mink, M. D., Lindley, L. L., & Weinstein, A. A. (2014). Stress, Stigma, and Sexual Minority Status: The Intersectional Ecology Model of LGBTQ Health. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 26(4), 502–521.
<https://doi.org/10.1080/10538720.2014.953660>

- Mohr, J. J., & Fassinger, R. E. (2003). Self-acceptance and self-disclosure of sexual orientation in lesbian, gay, and bisexual adults: An attachment perspective. *Journal of Counseling Psychology*, 50(4), 482–495. <https://doi.org/10.1037/0022-0167.50.4.482>
- Morris, J. F., Waldo, C. R., & Rothblum, E. D. (2001). A model of predictors and outcomes of outness among lesbian and bisexual women. *American Journal of Orthopsychiatry*, 71(1), 61–71. <https://doi.org/10.1037/0002-9432.71.1.61>
- Nadal, K. L., Wong, Y., Issa, M.-A., Meterko, V., Leon, J., & Wideman, M. (2011). Sexual orientation microaggressions: Processes and coping mechanisms for lesbian, gay, and bisexual individuals. *Journal of LGBT Issues in Counseling*, 5(1), 21–46. <https://doi.org/10.1080/15538605.2011.554606>
- Organisation Mondiale de la Santé. (2024). *Violences, traumatismes et incapacités*. Retrieved 4 August 2024, from <https://www.emro.who.int/fr/violence-injuries-disabilities/violence/>
- Organisation mondiale de la Santé & Organisation Panaméricaine de la Santé. (2012). *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes: la violence sexuelle*. Retrieved 4 August 2024, from <https://iris.who.int/handle/10665/86236>
- Pandea, A. R., Grzemny, D., & Keen, E. (2019). *Questions de genre: Manuel pour aborder la violence fondée sur le genre affectant les jeunes*. Conseil de l'Europe.
- Pinel, E. C. (1999). Stigma consciousness: The psychological legacy of social stereotypes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 76(1), 114–128. <https://doi.org/10.1037/0022-3514.76.1.114>
- Porsch, L. M., Xu, M., Veldhuis, C. B., Bochicchio, L. A., Zollweg, S. S., & Hughes, T. L. (2023). Intimate Partner Violence Among Sexual Minority Women: A Scoping Review. *Trauma, violence & abuse*, 24(5), 3014–3036. <https://doi.org/10.1177/15248380221122815>
- Postmus, J. L., Hoge, G. L., Breckenridge, J., Sharp-Jeffs, N., & Chung, D. (2020). Economic Abuse as an Invisible Form of Domestic Violence: A Multicountry Review. *Trauma, violence & abuse*, 21(2), 261–283. <https://doi.org/10.1177/1524838018764160>
- Puckett, J. A., Maroney, M. R., Levitt, H. M., & Horne, S. G. (2016). Relations between gender expression, minority stress, and mental health in cisgender sexual minority women and men. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 3(4), 489. <https://doi.org/10.1037/sgd0000201>

- Roberts, L. M., & Christens, B. D. (2021). Pathways to Well-being among LGBT adults: Sociopolitical Involvement, Family Support, Outness, and Community Connectedness with Race/Ethnicity as a Moderator. *American journal of community psychology*, 67(3-4), 405–418. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12482>
- Rosario, M., Schrimshaw, E. W., & Hunter, J. (2008). Butch/Femme differences in substance use and abuse among young lesbian and bisexual women: examination and potential explanations. *Substance use & misuse*, 43(8-9), 1002–1015. <https://doi.org/10.1080/10826080801914402>
- RTBF. (2021). *Agression d'un couple gay à Flagey: les signalements homophobes sont plus violents selon Unia*. Retrieved August 10, from <https://www.rtbf.be/article/agression-d-un-couple-gay-a-flagey-les-signalements-homophobes-sont-plus-violents-selon-unia-10829832>
- RTBF. (2021). *Double féminicide à Gouvvy : "C'est un homme qui a tué deux femmes parce qu'elles se désiraient"*. Retrieved August 10, from <https://www.rtbf.be/article/double-feminicide-a-gouvvy-cest-un-homme-qui-a-tue-deux-femmes-parcequelles-se-desiraient-10824858>
- RTBF. (2013). *Il y a dix ans, la Belgique votait le mariage pour les couples homosexuels*. Retrieved August 11, from <https://www.rtbf.be/article/il-y-a-dix-ans-la-belgique-votait-le-mariage-pour-les-couples-homosexuels-7906601>
- Salvati, M., Piumatti, G., Giacomantonio, M., & Baiocco, R. (2019). Gender stereotypes and contact with gay men and lesbians: The mediational role of sexism and homonegativity. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 29(6), 461–473. <https://doi.org/10.1002/casp.2412>
- Sattler, F. A., Wagner, U., & Christiansen, H. (2016). Effects of Minority Stress, Group-Level Coping, and Social Support on Mental Health of German Gay Men. *PloS one*, 11(3), e0150562. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0150562>
- Skidmore, W. C., Linsenmeier, J. A., & Bailey, J. M. (2006). Gender nonconformity and psychological distress in lesbians and gay men. *Archives of sexual behavior*, 35, 685–697. <https://doi.org/10.1007/s10508-006-9108-5>
- Strizzi, J., Fernández-Agis, I., Parrón-Carreño, T., & Alarcón-Rodríguez, R. (2016). Enacted Sexual Stigma, Stigma Consciousness, and Subjective Happiness Scale Adaptation: A Two-Country Study. *Journal of interpersonal violence*, 31(2), 316–338. <https://doi.org/10.1177/0886260514555372>

- Stylianou A. M. (2018). Economic Abuse Within Intimate Partner Violence: A Review of the Literature. *Violence and victims*, 33(1), 3–22. <https://doi.org/10.1891/0886-6708.VV-D-16-00112>
- Szymanski, D. M., & Balsam, K. F. (2011). Insidious trauma: Examining the relationship between heterosexism and lesbians' PTSD symptoms. *Traumatology*, 17(2), 4–13. <https://doi.org/10.1177/1534765609358464>
- Szymanski, D. M., & Henrichs-Beck, C. (2014). Exploring sexual minority women's experiences of external and internalized heterosexism and sexism and their links to coping and distress. *Sex Roles*, 70, 28-42. <https://doi.org/10.1007/s11199-013-0329-5>
- The jamovi project. (2021). *Jamovi*. (Version 1.6) [Computer Software]. Retrieved from <https://www.jamovi.org>
- Van Anders, S. M. (2015). Beyond sexual orientation: Integrating gender/sex and diverse sexualities via sexual configurations theory. *Archives of sexual behavior*, 44, 1177-1213. <https://doi.org/10.1007/s10508-015-0490-8>
- Wilkerson, J. M., Noor, S. W., Galos, D. L., & Rosser, B. R. (2016). Correlates of a Single-Item Indicator Versus a Multi-Item Scale of Outness About Same-Sex Attraction. *Archives of sexual behavior*, 45(5), 1269–1277. <https://doi.org/10.1007/s10508-015-0605-2>
- Worthen, M.G. (2024). Anti-femininity or Gender-Nonconformity Prejudice? An Investigation of Femme, Twink, and Butch LGBTQ Victimization Using Norm-Centered Stigma Theory. *Critical Criminology*, 31, 1043-1061. <https://doi.org/10.1007/s10612-024-09753-9>
- Worthen, M. G. (2023). Queer Victims of Violence and Butch, Femme, Bear, and Twink Identities: An Empirical Test of Norm-Centered Stigma Theory. In *Queer Victimology* (pp. 129-142). Routledge.
- Worthen, M. G. F., Lingiardi, V., & Caristo, C. (2017). The roles of politics, feminism, and religion in attitudes toward LGBT individuals: A cross-cultural study of college students in the USA, Italy, and Spain. *Sexuality Research & Social Policy: A Journal of the NSRC*, 14(3), 241–258. <https://doi.org/10.1007/s13178-016-0244-y>

Annexes

Annexe 1.a. Modèle de régression linéaire entre l'expression de genre auto-déclarée « butch » et le score composite à l'échelle GEM-SMW

VD	B	SE	Beta	t	p-value
GEM-SMW	1.03	0.114	0.48	9.02	< .001

Le score composite à l'échelle GEM-SMW prédit significativement positivement le score d'autoidentification à la catégorie « butch » ($t(271) = 9.02, p < .001$).

Annexe 1.b. Résultats de la corrélation de Pearson entre l'expression de genre auto-déclarée « butch » et le score composite à l'échelle GEM-SMW

Variables	r	N	p
GEM-SMW et EG_Femme	0.48	273	< .001

Note. r = coefficient de corrélation de Pearson; N = taille de l'échantillon; p = valeur p .

Nous observons un lien de corrélation significativement positif entre le score composite à l'échelle GEM-SMW et le score d'autoidentification à la catégorie « butch » ($r = 0.48, p < .001$).

Annexe 1.c. Modèle de régression linéaire entre l'expression de genre auto-déclarée « femme » et le score composite à l'échelle GEM-SMW

VD	B	SE	Beta	t	p-value
GEM-SMW	-1.15	0.124	-0.49	-9.26	< .001

Le score composite à l'échelle GEM-SMW prédit significativement négativement le score d'autoidentification à la catégorie « femme » ($t(271) = -9.26, p < .001$).

Annexe 1.d. Résultats de la corrélation de Pearson entre l'expression de genre auto-déclarée « femme » et le score composite à l'échelle GEM-SMW

Variables	r	N	p
-----------	---	---	---

GEM-SMW et EG_Femme	-0.49	273	< .001
--------------------------------	-------	-----	--------

Note. r = coefficient de corrélation de Pearson; N = taille de l'échantillon; p = valeur p .

Nous observons un lien de corrélation significativement négatif entre le score composite à l'échelle GEM-SMW et le score d'autoidentification à la catégorie « femme » ($r = -0.49$, $p < .001$).

Annexe 1.e. Modèle de régression linéaire entre l'expression de genre auto-déclarée « androgyne » et le score composite à l'échelle GEM-SMW

VD	B	SE	Beta	t	p-value
GEM-SMW	1.16	0.132	0.471	8.80	< .001

Le score composite à l'échelle GEM-SMW prédit significativement positivement le score d'autoidentification à la catégorie « androgyne » ($t(95) = 9.8$, $p < .001$).

Annexe 1.f. Résultats de la corrélation de Pearson entre l'expression de genre auto-déclarée

Variables	r	N	p
GEM-SMW et EG_Androgyne	0.471	273	< .001

Note. r = coefficient de corrélation de Pearson; N = taille de l'échantillon; p = valeur p .

Nous observons un lien de corrélation significativement positif entre le score composite à l'échelle GEM-SMW et le score d'autoidentification à la catégorie « androgyne » ($r = 0.471$, $p < .001$).

Annexe 2. Répartition des sous-types de violences lesbophobes en nombres et pourcentages pour les groupes « butch » et « femme »

Groupes x sous-formes de violences lesbophobes	« Femme »		« Butch »	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Violence verbale				
Aucune	57/82	69.5	96/191	50.3
Moins d'une fois par mois	19/82	23.8	65/191	34
Au moins une fois par mois	6/82	7.3	22/191	11.5
Au moins une fois par semaine	0/82	0	4/191	2.1
Quotidiennement	0/82	0	4/191	2.1
Violence physique				
Aucune	80/82	97.6	178/191	93.2

Moins d'une fois par mois	2/82	2.4	12/191	6.3
Au moins une fois par mois	0/82	0	1/191	0.5
Au moins une fois par semaine	0/82	0	0/191	0
Quotidiennement	0/82	0	0/191	0
Violence sexuelle				
Aucune	67/82	81.7	152/191	79.6
Moins d'une fois par mois	11/82	13.4	24/191	12.6
Au moins une fois par mois	3/82	3.7	15/191	7.9
Au moins une fois par semaine	1/82	1.2	0/191	0
Quotidiennement	0/82	0	0/191	0
Violence psychologique				
Aucune	51/82	62.2	104/191	54.4
Moins d'une fois par mois	24/82	29.3	66/191	34.6
Au moins une fois par mois	5/82	6.1	13/191	6.8
Au moins une fois par semaine	1/82	1.2	7/191	3.7
Quotidiennement	1/82	1.2	1/191	0.5
Violence économique				
Aucune	78/82	95.1	185/191	96.9
Moins d'une fois par mois	3/82	3.7	4/191	2.1
Au moins une fois par mois	0/82	0	2/191	1.1
Au moins une fois par semaine	0/82	0	0/191	0
Quotidiennement	1/82	1.2	0/191	0
Violence matérielle				
Aucune	0/82	0	0/191	0
Moins d'une fois par mois	0/82	0	2/191	1.1
Au moins une fois par mois	0/82	0	0/191	0
Au moins une fois par semaine	0/82	0	0/191	0
Quotidiennement	0/82	0	0/191	0
Violence au sein de la communauté				
Aucune	60/82	73.2	144/191	75.4
Moins d'une fois par mois	14/82	17.1	33/191	17.3
Au moins une fois par mois	7/82	8.5	8/191	4.2
Au moins une fois par semaine	1/82	1.2	4/191	2.1
Quotidiennement	0/82	0	2/191	1.1
Discrimination				
Aucune	66/82	80.5	146/191	76.4
Moins d'une fois par mois	14/82	17.1	32/191	16.8
Au moins une fois par mois	2/82	2.4	7/191	3.7
Au moins une fois par semaine	0/82	0	4/191	2.1
Quotidiennement	0/82	0	2/191	1.1

Annexe 3. Résultats des corrélations de Spearman entre l'expression de genre, les violences totales et la conscience de la stigmatisation

Correlation Matrix

		GEM-SMW_ScoreZ	Violences_ScoreZ	Stigma_ScoreZ
GEM-SMW_ScoreZ	Spearman's rho	—		
	p-value	—		
Violences_ScoreZ	Spearman's rho	0.152	—	
	p-value	0.012	—	
Stigma_ScoreZ	Spearman's rho	0.115	0.439	—
	p-value	0.058	< .001	—

Annexe 4. Résultats du test de modération de la conscience de la stigmatisation sur la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes totales

Moderation Estimates

	Estimate	SE	95% Confidence Interval		Z	p
			Lower	Upper		
GEM-SMW_ScoreZ	0.0424	0.026 ₅	-0.00836	0.0991	1.60	0.109
Stigma_ScoreZ	0.1297	0.0159	0.10170	0.1619	8.16	< .001
GEM-SMW_ScoreZ * Stigma_ScoreZ	0.0317	0.024 ₃	-0.01718	0.0781	1.30	0.193

Annexe 5. Résultats du test de médiation de la conscience de la stigmatisation sur la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes totales

Mediation Estimates

Effect	Estimate	SE	95% Confidence Interval		Z	p
			Lower	Upper		
Indirect	0.0228	0.0112	6.71e-4	0.0438	2.04	0.04 ₂
Direct	0.0426	0.026 ₂	-0.00980	0.0904	1.63	0.104
Total	0.0654	0.0273	0.00876	0.1179	2.40	0.016

Annexe 6. Résultats des corrélations de Spearman entre l'expression de genre, les violences totales et l'engagement au sein de la communauté

Correlation Matrix

		GEM-SMW_ScoreZ	Violences_ScoreZ	EngaCommu_1
GEM-SMW_ScoreZ	Spearman's rho	—		
	p-value	—		
Violences_ScoreZ	Spearman's rho	0.152	—	
	p-value	0.012	—	
EngaCommu_1	Spearman's rho	0.207	0.296	—
	p-value	< .001	< .001	—

Annexe 7. Résultats du test de médiation de l'engagement au sein de la communauté sur la relation entre l'expression de genre et les violences lesbophobes totales

Mediation Estimates

Effect	Estimate	SE	95% Confidence Interval		Z	p
			Lower	Upper		
Indirect	0.0226	0.0101	0.00537	0.0446	2.25	0.025
Direct	0.0428	0.0269	-0.00800	0.0969	1.59	0.111
Total	0.0654	0.0272	0.01392	0.1205	2.41	0.016

Annexe 8. Statistiques descriptives de la conscience de la stigmatisation pour les groupes « butch » et « femmes »

Descriptives

	GEM_Cat	Stigma_ScoreZ
N	-1	82
	1	191
Missing	-1	0
	1	0
Median	-1	4.40
	1	4.70
Standard deviation	-1	1.00
	1	0.780
Minimum	-1	1.20
	1	2.50
Maximum	-1	6.30
	1	6.40

Résumé et mots-clés

À ce jour, de nombreuses études mettent en évidence le fait que les minorités sexuelles et minorités de genre sont des populations étant plus à risque de vivre des agressions/violences au cours de leur vie, en comparaison à la population générale (Erickson-Schroth, Wu & Glaeser, 2020). Cependant, la population des femmes et minorités de genre ayant une sexualité minoritaire est largement sous-représentée dans la recherche et les données statistiques sous-estiment la réelle incidence des violences lesbophobes (ELC, 2021). L'objectif principal de ce mémoire était d'explorer les violences lesbophobes, sous différentes formes, en Belgique francophone. Plus particulièrement, nous souhaitons étudier le lien entre les violences lesbophobes et l'expression de genre, ainsi que l'effet de la conscience de la stigmatisation, de l'outness et de l'engagement au sein de la communauté LGBTQIA+ sur cette relation. Pour ce faire, nous avons récolté un total de 273 participantes et avons ensuite effectué des tests statistiques. Les résultats ont permis de mettre en évidence le rôle majeur de certains facteurs permettant de mieux appréhender le contexte des violences lesbophobes. Notre approche quantitative a souhaité apporter de la documentation concernant les violences lesbophobes en Belgique francophone.

Mots-clés : lesbophobie – expression de genre – conscience de la stigmatisation – outness – engagement au sein de la communauté.